

Juin 2019
N°54

COLLECTION
Les études du Crif

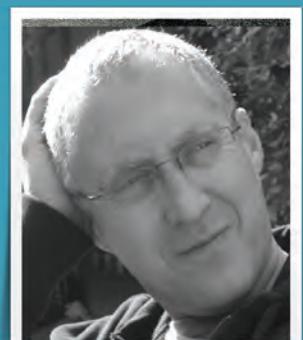


**40 ANS D'HISTOIRE
D'UNE PROPAGANDE DE HAINE
ET D'ANTISÉMITISME**

Crif

40 ANS D'HISTOIRE
D'UNE PROPAGANDE
DE HAINE ET
D'ANTISÉMITISME

Marc Knobel
Préface de Pierre-André Taguieff



Pierre-André Taguieff
Néo-pacifisme, nouvelle
judéophobie et mythe du complot
N°1 > Juillet 2003 • 36 pages

Marc Knobel
La capjpo : une association
pro-palestinienne très engagée ?
N° 2 > Septembre 2003
• 36 pages

Père Patrick Desbois et Levana Frenk
Opération 1005. Des techniques
et des hommes au service de
l'effacement des traces de la Shoah
N° 3 > Décembre 2003
• 44 pages

Joël Kotek
La Belgique et ses juifs : de
l'antijuïsme comme code culturel
à l'antisionisme comme religion
civique
N° 4 > Juin 2004 • 44 pages

Jean-Yves Camus
Le Front national :
état des forces en perspective
N° 5 > Novembre 2004
• 36 pages

Georges Bensoussan
Sionismes : Passions d'Europe
N° 6 > Décembre 2004
• 40 pages

Monseigneur Jean-Marie Lustiger
Monseigneur Jean-Pierre Ricard
Monseigneur Philippe Barbarin
L'église et l'antisémitisme
N° 7 > Décembre 2004
• 24 pages

Ilan Greilsammer
Les négociations de paix
israélo-palestiniennes : de Camp
David au retrait de Gaza
N° 8 > Mai 2005
• 44 pages

Didier Lapeyronnie
La demande d'antisémitisme :
antisémitisme, racisme et exclusion
sociale
N° 9 > Septembre 2005
• 44 pages

Gilles Bernheim
Des mots sur l'innommable...
Réflexions sur la Shoah
N°10 > Mars 2006 • 36 pages

André Grjebine et Florence Taubmann
Les fondements religieux et
symboliques de l'antisémitisme
N°11 > Mars 2007 • 36 pages

Iannis Roder
L'école, témoin de toutes les
fractures
N°12 > Novembre 2006
• 44 pages

Laurent Duguet
La haine raciste et antisémite tisse
sa toile en toute quiétude sur le Net
N°13 > Novembre 2007
• 32 pages

Dov Maimon, Franck Bonnetaeu & Dina Lahlou
Les détours du rapprochement
Judéo-Arabe et Judéo-Musulman
à travers le Monde
N°14 > Mai 2008 • 52 pages

Raphaël Draï
Les Avenir du Peuple Juif
N°15 > Mars 2009 • 44 pages

Gaston Kelman
Juifs et Noirs dans l'histoire récente
Convergences et dissonances
N°16 > Mai 2009 • 40 pages

Jean-Philippe Moinet
Interculturalité et Citoyenneté :
ambiguïtés et devoirs d'initiatives
N°17 > Février 2010
• 28 pages

Françoise S. Ouzan
Manifestations et mutations du
sentiment Anti-juif aux États-Unis :
Entre mythes et représentations
N°18 > Décembre 2010
• 60 pages

Michaël Ghnassia
Le Boycott d'Israël :
Que dit le droit ?
N°19 > Janvier 2011
• 32 pages

Pierre-André Taguieff
Aux origines du slogan « Sionistes,
assassins ! » Le mythe du
« meurtre rituel »
et le stéréotype du Juif sanguinaire
N°20 > Mars 2011
• 66 pages

Dr Richard Rossin
Soudan, Darfour ; les scandales...
N°21 > Novembre 2011
• 32 pages

Gérard Fellous
ONU, la diplomatie
multilatérale : entre gesticulation
et compromis feutrés...
N°22 > Janvier 2012
• 52 pages

Michaël de Saint Cheron
Les écrivains français du XX^e siècle
et le destin juif...
N°23 > Juin 2012
• 56 pages

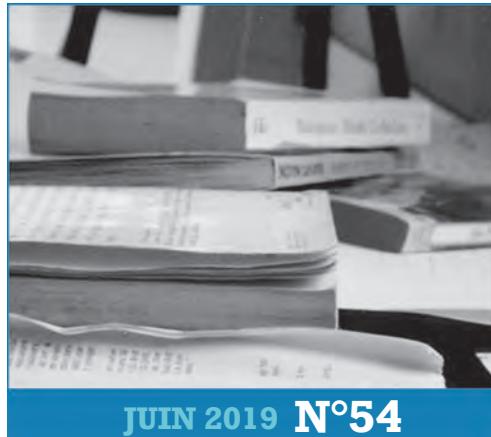
Eric Keslassy et Yonathan Arfi
Un regard juif sur la
discrimination positive
N°24 > mai 2013
• 64 pages

Michel Goldberg & Georges-Elia Sarfati
Une pièce de théâtre antisémite
à la Rochelle
N°25 > octobre 2013
• 60 pages

Mireille Hadas-Lebel
Le Peuple Juif et l'Etat d'Israël
ont-ils été inventés ?
N°26 > novembre 2013
• 16 pages

Georges-Elia Sarfati
Lorsque l'Union Européenne nous
éclaire sur sa « face sombre » :
quelques enjeux du projet de
Loi-cadre contre la circoncision
assimilée à une mutilation sexuelle.
N°27 > décembre 2013
• 40 pages

Suite en page 84



40 ANS D'HISTOIRE D'UNE PROPAGANDE DE HAINE ET D'ANTISÉMITISME

UNE ÉTUDE DE

MARC KNOBEL

Historien. Essayiste. Directeur des Études au Crif.

PRÉFACE DE PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

Crif

**Les textes publiés dans la collection des *Études du Crif*
n'engagent pas la responsabilité du CRIF.**

La rédaction n'est pas responsable des documents adressés.

BIOGRAPHIE



Marc Knobel

Historien et essayiste, ancien professeur d'histoire-géographie, Marc Knobel est Directeur des Études au Crif.

Il est également membre de la commission « Lutte contre l'antisémitisme et dialogue interculturel » à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) ; ancien membre du conseil scientifique de la Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) ; ancien codirecteur du groupe de travail sur l'antisémitisme en Europe de l'Ouest auprès du Global Forum for Combating antisemitism (GFCA) en Israël ; membre du Conseil consultatif International

de l'Online Hate Prevention Institute (OHPI) en Australie ; conseiller en France et en Europe de l'Institute (US) for the Study of Global Antisemitism and Policy (IS-GAP). Il est Président de l'association J'Accuse. Précédemment, il avait été attaché de recherches au Centre Simon Wiesenthal à Paris, vice-président de la LICRA et membre de l'Observatoire sur l'antisémitisme. Par ailleurs, en tant que rapporteur à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, il remettait tous les ans une étude sur le racisme sur l'Internet, publiée dans le rapport annuel de la CNCDH.

Marc Knobel est l'un des cofondateurs de la Société Internationale d'Histoire de l'Affaire Dreyfus et correspondant à Paris des Cahiers Naturalistes - Société littéraire des Amis d'Emile Zola.

Il écrit des tribunes ou des billets de blogs dans plusieurs journaux ou revues. Il est l'auteur de nombreux rapports, ouvrages, articles sur les thèmes qui portent sur ses domaines de recherches respectifs : racisme et xénophobie ; antisémitisme ; négationnisme, nazisme et néonazisme ; islamisme, fondamentalisme, terrorisme ; Internet. Il est fréquemment interviewé par la presse française ou étrangère.

Il publie en mai 2012 *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, Paris, Berg International, 180 pages. En janvier 2013, *Haine et violences antisémites. Une rétrospective 2000-2013*, Paris, Berg International, 350 pages. En 2015, il publie *L'Indifférence à la haine. Racisme et antisémitisme*, chez Berg International, 164 pages.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE DE MARC KNOBEL

Les Réseaux néo-nazis européens et l'internationale raciste blanche, Paris, Centre Simon Wiesenthal, 1995.

Marc Knobel, Stan Rougier et Hachemi Baccouche, *La Souffrance*, Paris, Centurion, 1993.

La Capjpo, une association propalestinienne engagée ? Paris, Les Études du Crif, septembre 2003.

L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web, Paris, Berg International, 2012.

Haine et violences antisémites. Une rétrospective 2000 – 2013, Paris, Berg International, 2013.

L'indifférence à la haine. Racisme et antisémitisme. Un recueil de textes, Paris, Berg International, 2015.

Ouvrages collectifs

Sous la direction de Samuel P. Oliner, Pearl M. Oliner, *The Altruistic Personality : Rescuers of Jews in Nazi Europe*, New York, The Free Press, 1992.

Sous la direction de Hans Manfred Bock, Reinhart Meyer-Kalkus et Michel Trebitsch, *Entre Locarno et Vichy*, Paris, CNRS Éditions, 1993.

Sous la direction de Liliane Crips, *Nationalismes, féminismes, exclusions : mélanges en l'honneur de Rita Thalmann*, Francfort, Berne et Paris, Lang, 1994.

Sous la direction de Michel Denis, Michel Lagrée et Jean-Yves Veillard, *L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique, en France et à l'étranger*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995.

Sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, *Dictionnaire des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1996.

Sous la direction de Sabine Zeitoun et Dominique Foucher, *Résistance & Déportation. Catalogue général de l'exposition permanente du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*, Lyon, 1997.

Sous la direction de Pierre-André Taguieff, *L'Antisémitisme de plume, 1940-1944*, Paris, Berg International, 1999.

Sous la direction d'Alain Pagès, *Zola au Panthéon*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2010.

Sous la direction de Jean Leselbaum et Antoine Spire, *Dictionnaire du judaïsme français depuis 1944*, Paris et Lormont, Armand Colin – Le Bord de l'Eau, 2013.

Sous la direction de Pierre-André Taguieff, *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, PUF, 2013.

Sous la direction d'Antoine Spire et Mano Siri, *100 mots pour comprendre le racisme et l'antisémitisme*, LICRA, 2014.

Sous la direction de Danielle Cohen-Levinas et d'Antoine Guggenheim, *L'Antijudaïsme à l'épreuve de la philosophie et de la théologie*, Le Genre humain/Le Seuil, 2016.

Sous la direction de Bernard-Nicolas Aubertin, Archevêque de Tours et Haïm Korsia, Grand Rabbin de Tours, *Nostra Aetate, Le Temps de la Fraternité*, Editions Transmettre, 2017.

SOMMAIRE

BIOGRAPHIE /	02
BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE /	03
PRÉFACE DE PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF /	06
INTRODUCTION /	10
1^{ÈRE} PARTIE / C'était comment avant ?	15
Jusque-là	15
Autrefois...	17
Des librairies peu achalandées ?	19
Ogmios, l'extrême droite et l'Iran	23
L'Aencre et la propagande négationniste	25
Et le rock néo-nazi ?	30
A cette époque déjà : Football et néonazisme	35
Satanisme vs néonazisme ?	37
Satanisme/néonazisme en France	39
Les islamistes travaillaient-ils (déjà) les banlieues ?	40
2^{ÈME} PARTIE / C'est comment aujourd'hui ?	43
Puis vint l'ère des disquettes et des messageries électroniques...	43
Ils préfèrent utiliser toutes les possibilités qu'offre le Net	45
Une croissance rapide	46
Propagande, haine, antisémitisme et sites islamistes	50
Discours accessibles	52
Antisémitisme vs islamisme ?	54
Et plus tard ? Daech ?	56
Une image vaut mieux que mille mots	57
La haine et les réseaux sociaux	61
Twitter, la haine en 140 puis 280 signes	62
Le négationnisme sur le Net	64
Sur Facebook ?	68
Mais, qui est Boris Le Lay ?	70
Le réseau russe VK et la haine	71
Les (autres) sites d'extrême droite	72
Le FN et Internet	74
Théories du complot ?	75
CONCLUSION /	77

PRÉFACE

DE PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

Depuis les années 1990, Marc Knobel, citoyen engagé doté d'un solide sens moral, s'est fait le chroniqueur scrupuleux des haines et des violences racistes ainsi que le sismographe des mobilisations antijuives, parallèlement à ses travaux d'historien consacrés notamment à l'affaire Dreyfus, à un idéologue raciste comme George Montandon ou au néo-nazisme. Chroniqueur au sens médiéval du terme, il ne cesse depuis près de deux décennies de consigner, de classer et d'analyser les événements significatifs qui ponctuent les vagues antijuives en France comme dans d'autres pays. Il a été l'un des premiers observateurs à souligner l'importance d'Internet et des réseaux sociaux dans l'intensification, l'accessibilité croissante et la globalisation des incitations à la haine et à la violence contre des groupes humains, en particulier contre les Juifs. Dans ses livres et ses nombreux articles, il a réuni une précieuse documentation, développé des analyses rigoureuses des documents et présenté des interprétations stimulantes des événements concernant son champ de recherche, où les passions antijuives occupent la place centrale. Par ses interventions publiques, enfin, il a mis son savoir et ses compétences de pédagogue à la portée d'un large public, qu'il a contribué à éclairer sur la face

sombre de nos démocraties. Ses contributions régulières au rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) en témoignent, ainsi que la création et la direction des *Études du Crif* dans lesquelles, depuis 2003, il a publié des textes de référence de chercheurs et d'universitaires de diverses disciplines. Quant à son courage intellectuel, il en a fait maintes fois la démonstration, n'hésitant pas à intervenir en tant que témoin au cours de nombreux procès. Je dois ajouter une confidence : depuis notre rencontre vers la fin des années 1980, nous entretenons une riche amitié nourrie par un dialogue permanent.

Dans le présent essai, qu'il a voulu bref, mêlant l'exposé des faits et l'analyse critique sans cacher cependant ses réactions de citoyen, Marc Knobel est allé à l'essentiel, nous faisant plonger dans ce qu'il faut bien appeler un enfer culturel. Il montre bien comment, avec la banalisation d'Internet entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000, s'est produit une grande transformation des discours de propagande structurés par des thèmes d'accusation visant les Juifs ainsi que diverses minorités. Désormais, les producteurs, les entrepreneurs et les propagateurs du discours antijuif

globalisé forment trois groupes relativement distincts, mais nullement clos sur eux-mêmes : l'extrême droite plurielle, l'extrême gauche anticapitaliste et la nébuleuse islamiste (Frères musulmans, salafistes, jihadistes). Dans l'espace extrême-droitier, il faut distinguer les néo-nazis, professant un racisme antijuif, et les nationalistes, défendant un antisémitisme d'État, les uns et les autres donnant dans le conspirationnisme. Des ponts sont jetés entre certaines mouvances d'extrême droite et certains courants de l'islamisme, leur ennemi commun étant un « sionisme mondial » fantasmé. Le site de l'association Égalité et réconciliation d'Alain Soral en offre une frappante illustration. Des convergences ou des alliances sont également observables entre milieux d'extrême gauche et milieux islamistes. En témoignent les islamo-gauchistes du Parti des Indigènes de la République. Si le mythe du « complot sioniste mondial » est l'objet de croyance le mieux partagé par les trois principales populations antijuives, le négationnisme joue parallèlement le rôle d'un drapeau et d'un signe de ralliement pour la plupart des courants judéophobes.

Il faut donc prendre au sérieux ce qu'on appelle aujourd'hui, d'une façon plutôt vague, les « discours de haine », qui, tout à la fois, expriment de la haine et incitent à la haine. Leur accumulation et leur démarginalisation, par leur diffusion sur les réseaux sociaux, les blogs et les forums, constitue une véritable culture de la haine dotée d'une dimension plané-

taire. Il s'agit de cette culture populaire idéologisée qui, se propageant désormais sur Internet, se caractérise par un déferlement de passions négatives (envie, jalouse, haine, ressentiment, etc.) et se présente comme un mélange d'accusations mensongères, de « fake news » et de théories du complot. La haine y joue cependant une rôle majeur et les Juifs y apparaissent comme une cible privilégiée, voire comme l'ennemi principal. L'appel à combattre les Juifs, thème le plus mobilisateur des groupes néo-nazis et suprémacistes blancs, est aussi un motif fondamental de la rhétorique islamiste, celui de l'affrontement final entre le camp de l'islam et celui de la mécréance, souvent symbolisé par « l'alliance judéo-croisés ». Partagé par les néo-nazis, l'ultra-gauche et les islamistes de toutes obédiences, l'antisionisme radical, qui démonise Israël et appelle à sa destruction, est au cœur de cette vision manichéenne et paranoïaque de la marche du monde.

Contrairement à l'idée reçue, cette haine qui explose dans les réseaux sociaux – qu'il faudrait dire asociaux, voire antisociaux – ne dérive pas de la simple intolérance, attitude ethnocentrique universellement observable. Elle est inséparable d'une passion d'accuser, de dénier, de salir et de diaboliser qui confine au délire, et prend la figure d'un récit mythologique d'inspiration complotiste. Elle possède donc une dimension pathologique. La haine attire et attise la haine, elle est pour ainsi dire contagieuse. Encore faut-il ne pas oublier les représen-

tations et les croyances associées, qui se propagent selon divers mécanismes mis en évidence par la psychologie sociale. D'abord les cascades informationnelles, fondées sur la propension des individus humains à prendre en compte ce que disent ou font les autres, ce qui favorise le ralliement à l'opinion majoritaire. Les initiateurs d'un message attractif sont suivis par une série indéfinie d'imitateurs qui le propagent. Ensuite, la polarisation de groupe, fondée sur la radicalisation ou l'extrémisation des opinions au sein d'un groupe de discussion. À ces mécanismes s'ajoutent divers biais cognitifs, à commencer par le biais de confirmation d'hypothèse et celui de disponibilité, le premier nous incitant à chercher ou retenir les informations confirmant nos convictions et à écarter les autres, le second consistant à privilégier et à surestimer les informations immédiatement disponibles à la mémoire, à s'en tenir aux faits qui nous viennent le plus facilement à l'esprit ou aux données qui circulent sur les réseaux sociaux que nous fréquentons habituellement.

Derrière les dénonciations et les accusations qui se répandent par un effet « boule de neige », et qui se présentent souvent sous les couleurs de la critique des « vérités officielles » et de la démythification, on discerne une totale indifférence à la vérité des faits et une passion du faux, voire un goût du mensonge. Le relativisme cognitif autorise ce mélange du vrai et faux qui, selon le mot de Valéry, est « pire

le faux ». Au sein du cyberespace, on observe en même temps un auto-acroissement des passions négatives, faisant du village global un espace de guerre civile discursive sans frontières intérieures. En témoigne cette montée aux extrêmes qu'on rencontre dans les échanges sur Internet : sur Twitter notamment, les propos diffamatoires, les dénonciations calomnieuses, les injures et les menaces se reproduisent à l'infini, comme par l'effet d'une rivalité mimétique suscitant un mutuel renforcement. Cette synergie dans l'expression de la haine et de la volonté de nuire suscite quelque chose comme une incitation permanente à la violence.

L'un des principaux facteurs de cette pathologie collective n'est autre que l'anonymat des commentaires, comme le fait remarquer Marc Knobel depuis des années. Justifié au nom du principe libertarien du « tout dire » et ne rien interdire, variante idéologique du « laisser faire », l'anonymat est ce qui rend impossible la régulation des échanges sur les réseaux sociaux. La liberté d'expression se confond dès lors dangereusement avec la liberté de dissimulation et de falsification, qui favorise l'expression du mensonge et de la diffamation sans prise de risque. Les pervers et les paranoïaques comme les entrepreneurs de désinformation et les propagandistes masqués se sentent protégés. Les spécialistes de la manipulation et de la propagande – de l'*astroturfing* – peuvent ainsi impunément rendre populaires des informations truquées ou

falsifiées, et ainsi exercer une influence sur l'opinion ou alimenter une guerre psychologique. Ils exploitent cyniquement le manque croissant de confiance à l'égard des dirigeants politiques et des journalistes, et plus largement à l'égard de l'information perçue comme « officielle ». La méfiance et le soupçon affectent particulièrement les jeunes, qui professent une incrédulité vis-à-vis des médias *mainstream* et sombrent dans une hyper-créduité dans leur réception des « fake news » et des croyances complotistes.

Pour dénormaliser la « cyberhaine », il faudrait commencer par interdire l'anonymat des commentaires. Mais un tel

projet, qui se heurte à la logique du profit et à la mauvaise volonté des géants du Net, reste pour le moment de l'ordre de l'utopie. Ce n'est bien sûr pas une raison pour baisser les bras. Sinon, nous serions complices, par passivité, de la transformation en cours de ce puissant instrument de communication et de socialisation collective qu'est Internet en machine à inculquer et à banaliser la haine et l'hostilité de tous à l'égard de tous. L'existence d'un marché mondial de l'information non régulé ne doit pas être considérée comme une fatalité. Il faut reconnaître les effets pervers du progrès technologique et s'efforcer de les corriger, en dépit de la difficulté de la tâche. C'est là un enjeu de civilisation.

Pierre-André Taguieff
Philosophe et historien des idées

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un discours de haine ?

Posons d'emblée cette question : le discours de haine aurait-il une définition précise en termes de droits de l'homme internationaux ? Pas vraiment, car il est une expression utilisée pour décrire un discours général, extrêmement négatif et constituant un risque pour la paix sociale. Précisons : si de nombreux Etats ont adopté une législation pour interdire les expressions relevant de ce qu'on appelle le « discours de haine », les définitions retenues diffèrent légèrement pour déterminer ce qui est interdit. Seule la Recommandation 97(20) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur le discours de haine le définit¹.

En effet, dans l'annexe à l'une des recommandations du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres² est défini le terme « discours de haine ». Ce terme doit être compris comme :

« couvrant toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou autres formes de haine basées sur l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif

et d'ethnocentrisme, de discrimination ou d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration³ ».

En ce sens, le discours de haine s'entend de propos nécessairement dirigés contre une personne ou un groupe particulier de personnes. Cette expression se retrouve dans la jurisprudence européenne, bien que la Cour n'en ait jamais donné de définition précise. La Cour se réfère simplement dans certains arrêts et d'une manière très générale à « *toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance (y compris l'intolérance religieuse)⁴* ».

Dans son *Manuel sur le discours de haine*, Anne Weber revient sur cette notion et la recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Elle recouvrirait alors une diversité de situations⁵ :

- l'incitation à la haine raciale d'abord, c'est-à-dire à la haine dirigée contre des personnes ou des groupes de personnes en raison de leur appartenance à une « race » ;
- l'incitation à la haine fondée sur des

motifs religieux ensuite, à laquelle on peut assimiler l'incitation à la haine sur la base d'une distinction entre croyants et non-croyants ;

- enfin, pour reprendre les termes de la

Recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur le discours de haine, l'incitation à une autre forme de haine fondée sur l'intolérance, « *qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme⁶* ».

-
1. Anne Weber, *Manuel sur le discours de haine*, Council of Europe Manuals, Leiden & Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2009.
2. Recommandation n° R (97) adoptée par le Comité des Ministres le 30 octobre 1997, lors de la 607^e réunion des Délégués des ministres du Conseil de l'Europe.
3. Voir à ce sujet :
[https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent
?documentId=090000168050116d](https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168050116d)
4. *Idem.*
5. *Idem.*
6. *Idem.*

Et dans le droit français ?

Dans le droit français, si la notion de « discours de haine » n'apparaît pas en tant que telle (pas plus que dans la plupart des droits nationaux), elle constitue un outil analytique utile pour caractériser diverses dispositions⁷. Gwénaële Calvès, professeur de droit public à l'université de Cergy-Pontoise, explique que « *la haine en tant que sentiment échappe bien évidemment au droit. Chacun déteste qui il veut. En revanche, ce que la justice peut poursuivre, c'est l'incitation à la haine. La haine qui intéresse le droit n'est pas la haine du propos mais la haine qui résulte des propos poursuivis. C'est une haine active. Le discours de haine est un délit car il est dangereux*⁸ ». Soulignons donc ici cette particularité.

De fait, la législation française réunit trois séries d'incriminations, comprises dans les articles 24, 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : « l'injure », « la diffamation » et « l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence ». L'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse (modifiée en 2004) fait de la provocation publique « *à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* » mais aussi « *de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap* ».

L'article 32 de la loi du 29 juillet 1881 dispose que la diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'une amende de 12000 euros.

« *La diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée sera punie d'un an d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement* ». « *Sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent la diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap* ». « *En cas de condamnation pour l'un des faits prévus par les deux alinéas précédents, le tribunal pourra en outre ordonner l'affichage ou la diffusion de la décision prononcée dans les conditions prévues par l'article 131-35 du code pénal* ».

Enfin, l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 dispose que :

« *L'injure commise par les mêmes moyens envers les corps ou les personnes désignés par les articles 30 et 31 de la présente loi sera punie d'une amende de 12.000 eu*-

ros. L'injure commise de la même manière envers les particuliers, lorsqu'elle n'aura pas été précédée de provocations, sera punie d'une amende de 12000 euros. Sera punie de six mois d'emprisonnement et de 22.500 euros d'amende l'injure commise, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une re-

ligion déterminée. Sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent l'injure commise dans les mêmes conditions envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap. En cas de condamnation pour l'un des faits prévus par les deux alinéas précédents, le tribunal pourra en outre ordonner : l'affichage ou la diffusion de la décision prononcée dans les conditions prévues par l'article 131-35 du code pénal».

-
- 7.** Charles Girard, « Le droit et la haine. Liberté d'expression et discours de haine en démocratie », *Raison publique.fr*, 22 avril 2014.
 - 8.** Sonya Faure, « Qu'est-ce que la haine aux yeux de la justice ? », *Libération*, 21 novembre 2014.

Que sont les crimes de haine ?

La FRA, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, définit précisément ce que l'on doit entendre et comprendre lorsque l'on parle des « crimes de haine⁹ ».

La page d'accueil du site de l'Agence européenne des droits fondamentaux présente une communication du 20 mars 2015 faite par les trois présidents des Institutions européennes de protection des droits fondamentaux prenant une position ferme pour la lutte contre le discours de haine¹⁰.

En effet, en mars 2015, Michael Georg Link, chef du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, Christian Ahlund, président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, et Morten Kjaerum, directeur de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'UE, ont déclaré qu'il fallait faire face au discours de haine et le condamner, mais

en lui opposant directement un (autre) discours destiné cette fois à en montrer le caractère destructeur et inacceptable. « *Le discours de haine est une forme extrême d'intolérance et contribue aux infractions inspirées par la haine. Il peut, si l'on ne prend pas de mesures pour y remédier, déboucher sur des actes de violence et des conflits à plus grande échelle* », souligne Michaël Georg Link, le chef du BIDDH. « *Dans la région de l'OSCE, il est important que les représentants politiques et ceux qui façonnent l'opinion, comme les médias, les responsables locaux et les établissements d'enseignement fassent preuve d'autorité en cas de discours de haine et d'infractions motivées par la haine* ».

Conscients des menaces graves que le discours de haine représente pour une société démocratique, les chefs des trois institutions se sont prononcés en faveur d'une interdiction pénale lorsque ce discours incite publiquement à la violence contre des personnes ou des groupes de personnes même si elle ne suffit pas à le supprimer.

-
- 9. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) est l'une des agences spécialisées de l'UE. Ces agences ont été créées pour fournir des conseils d'experts aux institutions et aux États membres de l'UE sur divers sujets. La FRA participe aux efforts visant à protéger les droits fondamentaux des personnes qui résident dans l'UE.
 - 10. Dépêche non datée de la FRA, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne : « Les crimes de haine » : <http://fra.europa.eu/fr/theme/les-crimes-de-haine>



Jusque-là

Lorsque les publications illicites étaient vendues chez quelques dépositaires ou dans des librairies peu achalandées.

Dans cette étude, nous allons tenter de survoler rapidement comment la haine a pu se développer ces quarante dernières années. Quels ont été les supports utilisés ? Les modes de diffusion ? Les difficultés rencontrées et les succès escomptés ? Comment s'opérait toute cette diffusion, quel impact, quelle méthodologie était utilisée à cet effet ? Pour dresser ce panorama relativement succinct, nous nous servirons de quelques exemples que nous pensons être suffisamment significatifs.

Cependant, il nous a fallu faire un choix

drastique. Il n'est pas possible ici d'évoquer tous les sujets, comme l'exposition à des discours de haine et les conséquences psychiques sur les victimes, la prévention de la cyberhaine, le développement de contre-discours, l'engagement de la société et des pouvoirs publics pour lutter contre la haine. En ce cas, nous dépasserions ici le cadre d'une étude qui doit être relativement courte (60 à 80 pages). Cependant, les exemples choisis nous paraissent suffisamment symptomatiques. Là encore, il fallait faire un choix très rigoureux, il n'est pas possible d'étudier tous les partis, mouvements ou groupes, groupuscules. Pour approfondir le sujet, nous renvoyons d'ores et déjà aux différents et imposants travaux et ouvrages du philosophe et historien des idées Pierre-André Taguieff¹¹ et à nos ouvrages ou travaux sur la question¹².

11. Nous recommandons plus exactement les ouvrages suivants :

- *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 1988 ; rééd., Paris, Gallimard, « Tel », 1990 (ISBN 2-07-071977-4).
- (dir.), *Face au racisme*, t. 1, Les Moyens d'agir ; t. 2, Analyses, hypothèses, perspectives, Paris, La Découverte, « Cahiers libres, essais », 1991 ; rééd. Paris, Éditions du Seuil, « Points essais », 2 t., 1993 (ISBN 2-02-020981-0).
- (en codirection avec Gil Delanno), *Théories du nationalisme. Nation, Nationalité, Ethnicité*, Paris, Kimé, « Histoire des idées, théorie politique et recherches en sciences sociales », 1991 (ISBN 2-908212-10-2).

- *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, t. I, *Introduction à l'étude des « Protocoles » : un faux et ses usages dans le siècle* ; (dir.) t. II *Études et documents*, Paris, Berg International, « Faits et représentations », 1992 ; rééd. revue corrigée et augmentée, Berg International et Paris, Fayard, 2004 (ISBN 2-213-62148-9).
- *Sur la Nouvelle Droite. Jalons d'une analyse critique*, Paris, Éditions Descartes et Cie, 1994 (ISBN 2-910301-02-8).
- *Les Fins de l'antiracisme*, Paris, Michalon, 1995 (ISBN 2 84186 001 9).
- *Le Racisme. Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, « Domi-nos », 1997 (ISBN 2-08-035456-6).
- (avec Michèle Tribalat), *Face au Front national. Arguments pour une contre-offensive*, Paris, La Découverte, 1998 (ISBN 2-7071-2877-5).
- *La Couleur et le Sang : doctrines racistes à la française*, Paris, Mille et une nuits, « Les petits libres », 1998 ; rééd. augmentée et refondue, Mille et une Nuits, « Essai », 2002 (ISBN 2-84205-640-X).
- (avec Grégoire Kauffmann et Michaël Lenoire, dir.), *L'Antisémitisme de plume (1940-1944) : la propagande antisémite en France sous l'Occupation*. Études et Documents, Paris, Berg International, « Pensée politique et sciences », 1999 (ISBN 2-911289-16-1).
- (en codirection avec Gil Delannoi), *Nationalismes en perspective*, Paris, Berg International, « Pensée politique et sciences sociales », 2001 (ISBN 2-911289-37-4).
- *La Nouvelle Judéophobie*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, « Essai », 2002 (ISBN 2-842-05650-7).
- *Prêcheurs de haine. Traversée de la judéophobie planétaire*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, « Essai », 2004 (ISBN 2842057201).
- *La Judéophobie des Modernes : des Lumières au Jihad*, Paris, Odile Jacob, 2008, 686 p. (ISBN 978-2-73811-736-6), présentation en ligne.
- *La Nouvelle Propagande antijuive. Du symbole al-Dura aux rumeurs de Gaza*, Paris, PUF, 2010 (ISBN 2130575765).
- « Aux origines du slogan : “Sionistes assassins !”, le mythe du meurtre rituel et le stéréotype du Juif sanguinaire », *Les Études du CRIF*, n° 20, mars 2011.
- *Court traité de complotologie*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, 2013.
- *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Pierre-André Taguieff (dir.), Paris, PUF, 2013 (ISBN 978-2-13-055057-0).
- *L'islamisme et nous. Penser l'ennemi imprévu*, Paris, CNRS éditions, 250 p, 2017 (ISBN 978-2-271-11460-0).
- *Judéophobie, la dernière vague*, Paris, Fayard 2018.
- Avec Annick Duraffour, « Céline contre les Juifs ou L'École de la haine », Paris, Conseil représentatif des institutions juives de France, coll. « Études du CRIF », n° 48, 2018, 56 p.

- 12.** Notamment Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, Paris, Berg International, 2012, 185 pages.

Autrefois...

Jusque-là et pour simplifier énormément, dans les années 80, les militants d'extrême droite ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. Ils devaient se déplacer, aller à la rencontre de sympathisants en quelques lieux, souvent surveillés par la police. Ils adressaient du courrier, publiaient de petites revues et des tracts grossiers. Le tirage était réduit. Les publications illicites étaient vendues chez quelques dépositaires ou dans des librairies peu nombreuses au demeurant. Et quelquefois, pour les distribuer ou les vendre, des militants parcouraient le monde entier.

Par exemple, en 1994, le quotidien *l'Humanité* racontait la scène suivante, nous nous trouvions alors sur les quais de la Seine, à Paris :

« “MEIN KAMPF” (“Mon combat”), édition originale pour 3.000 francs seulement. De quoi se l'arracher. Particulièrement lorsqu'on apprend que ladite édition « est dédicacée par Hitler lui-même à un bourgmestre belge ». Ne cherchez pas du côté de l'outr-Rhin ou de l'outr-Manche. Cela se passe sur les bords de Seine, en plein Paris. Jusque-là largement fréquentés par les touristes et les bibliophiles, les étalages des bouquinistes avaient surtout la réputation de receler quelques très rares incontournables, de belles gravures,

parfois des livres bon marché, ainsi que des trésors amassés dans les greniers de nos grand-mères. Mais on ne s'attendait pas à y découvrir une autre littérature, aux odeurs peu recommandables. C'est fait depuis que des militants du MRAP¹³ et des journalistes se sont fait accompagner d'un huissier pour le constater, racontait *l'Humanité*. Des interdits de Céline, “l'Ecole des cadavres” ou “Bagatelles pour un massacre”, toute une littérature qui fait l'apologie de la Gestapo, des nazis et du III^e Reich, voilà ce que l'on peut se procurer dans les diverses boîtes du quai de la Mé- gisserie, où certains marchands n'hésitent pas à se présenter comme « spécialisés dans ce genre de littérature ». Et que l'on ne s'y trompe pas : les acheteurs, nombreux au dire de ces mêmes vendeurs, ne sont pas de ces touristes aux cheveux courts et à l'accent guttural, mais bien des franchouillards moyens, nostalgiques d'un ordre qui se veut nouveau, racistes, antisémites, pleutres et cons¹⁴ ».

Il n'y a pas qu'à Paris et sur les quais de la Seine que des objets illicites étaient vendus. C'est dans des endroits très fréquentés ou insolites que des objets nazis ou des livres antisémites et négationnistes étaient diffusés. En mai-juin 1994, alors que la France célébrait la journée du Souvenir de la déportation, on pouvait acheter, dans certains stands de la

Bourse aux armes, au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, un buste d'Hitler, des croix gammées, un insigne de la milice de Vichy frappé d'une tête de

mort, un catalogue d'uniformes nazis, un fanion à tête de mort, un « anneau de fidélité », signé Himmler, une casquette d'officier des camps de la mort¹⁵.

13. Mrap : Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples.

14. Donatien Schramm, « *Mein Kampf*, avec dédicace de l'auteur », *L'Humanité*, 24 mars 1994.

15. *Le Droit de Vivre*, n° 574, mai-juin 1994, p. 11.

Des librairies peu achalandées ?

Si des objets ou des catalogues étaient vendus ici ou là, les bulletins et les livres étaient diffusés dans quelques rares librairies, souvent surveillées par des militants d'associations antiracistes.

Nous allons voir comment toute cette vente s'organisait. Intéressons-nous à ce que l'on trouvait dans les « librairies » de l'époque et commençons par l'une d'entre elle, la librairie Ogmios.

Elle avait été créée en 1986 par une équipe de membres et de sympathisants de la Nouvelle Droite, dans l'immeuble du centre de Paris qui servait de siège au Parti Populaire Français de Jacques Doriot¹⁶, sous l'Occupation. D'emblée, elle se spécialise dans les écrits nationaux-socialistes et antisémites. Mais Ogmios n'était que l'aspect le plus visible d'une équipe militante aux multiples visages proche à la fois de néo-nazis ou d'anciens SS et de la Nouvelle Droite¹⁷. Un système de sociétés étroitement imbriquées permettait de surmonter les difficultés juridiques et financières, tandis que la diffusion de réimpressions « sauvages » ou de brochures anonymes diluait les responsabilités¹⁸.

Cette librairie était extrêmement petite, elle ferme ses portes en septembre 1993. A l'intérieur, on trouvait quelques rayonnages, des livres disposés ici ou là, des

rangées et des tiroirs. Et, pour acheter des publications interdites d'affichage et/ou vendues sur abonnement, il fallait forcément faire appel au « vendeur » discrètement, comme si vous demandiez une revue pornographique dans un kiosque à journaux.

Ogmios s'est surtout fait connaître dans les années 1980 par divers scandales. A cette époque, elle est dirigée par Trystan Mordrel, exclu du Groupeement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, également connu sous l'acronyme G.R.E.C.E¹⁹, et par Jean-Dominique Larrieu, cofondateurs des éditions Avalon²⁰, qui publie la première traduction du *Mythe du XX^e siècle* du théoricien du parti nazi, Alfred Rosenberg²¹. Leur principal « conseiller littéraire » est Olivier Mathieu, qui après avoir été membre du G.R.E.C.E, n'a pas pu y rester en raison de ses tonitruantes déclarations hitlériennes et antisémites publiques.

Justement, c'est en 1986 que les RG découvrent que Wahid Gordji, un attaché de l'ambassade d'Iran, et le banquier suisse François Genoud connu pour son aide à la diaspora nazie, fréquentent Ogmios²². Jean-Dominique Larrieu entretient des liens très étroits avec le célèbre diplomate iranien. Par son intermédiaire, l'Iran finance plusieurs publications éditées par la nébuleuse Ogmios. Larrieu est même invité en Iran, sur le front de guerre Iran-Irak notamment²³. Et, nous retrouverons l'implication de l'Iran avec l'ex-

trême droite, quelques années plus tard²⁴.

Mais Ogmios, c'est aussi une communauté d'entreprise. En juin 1988, se constitue la Société en Nom Collectif (au capital de 10.000 frs) (SNC) du Corvier, qui associe Catherine Joris et deux gérants de sociétés, David Warlet²⁵ et Bernard Joseph-Pierre. Jean-Dominique Larrieu achète avec Trystan Mordrel le château de Vouzon, dit château du Corvier, dans le Loir-et-Cher. C'est dans ce château que le Parti Nationaliste Français et Européen (PNFE)²⁶ tient son congrès les 5 et 6 novembre 1988, durant lequel Nicolas Gouge, militant du PNFE, fait un cours sur la manipulation des explosifs. Nicolas Gouge a été impliqué dans les attentats contre *Globe*²⁷ et contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes)²⁸. Le 19 décembre 1988, vers 3 heures du matin, trois bombes explosent au foyer-hôtel pour travailleurs immigrés géré par la Sonacotra, à Cagnes-sur-Mer. Un ressortissant roumain est tué et onze personnes sont blessées, dont deux sérieusement. Il s'agit du quatrième attentat raciste commis sur la Côte d'Azur depuis le début de l'année. Larrieu a lui-même été un temps inculpé pour détention illégale d'armes de première catégorie et de munitions et incarcéré en janvier 1990²⁹.

Dans le cadre de mes recherches, je m'étais rendu plusieurs fois dans cette « librairie » et j'avais repéré ou récupéré tout ce que j'avais pu y acheter. Par exemple, le catalogue Ogmios du mois

de juin 1991 présentait en 48 pages près de 200 ouvrages de vente par correspondance. Dans sa présentation, Bertrand Leforestier annonçait que son catalogue avait été tiré à plus de 100.000 exemplaires. De l'intox, bien sûr, même si Ogmios disposait d'une clientèle substantielle. Parmi les nombreux livres qui étaient présentés à la vente, le *Poitiers demain* de l'écrivain et chroniqueur Philippe Randa. Extrait : « *L'an 2000. La troisième Guerre mondiale. La France est ravagée, sa population décimée. La paix revenue, de petits groupes survivent à grands peine dans un pays dévasté. Ils doivent se défendre contre les envahisseurs maghrébins et beurs qui se sont emparés du pays* ». Déjà, en 1988, cela ne vous fait-il pas penser à la fumeuse théorie du grand remplacement³⁰ ? En vente également, une cassette vidéo de Robert Faurisson, « *Le révisionnisme chez nous* ». Dans le catalogue d'Ogmios, il était écrit : « *Robert Faurisson explique devant une caméra les points les plus importants du révisionnisme. Une cassette qui détruit le mythe* ». Dernier exemple, le *Mythe du XX^e siècle* du théoricien nazi, Alfred Rosenberg, en vente.

Au mois d'octobre 1992, un constat d'huissier avait été réalisé chez Ogmios, à la demande de Patrick Gaubert, chargé de mission au ministère de l'Intérieur. Ce constat attestait de la vente d'objets et publications interdites, notamment d'une cassette musicale à la gloire de la Waffen SS ; d'une figurine à l'effigie d'Adolf Hitler, d'une autre figurine re-

présentant un soldat nazi porte-drapeau, de trois cassettes de Robert Faurisson et d'une cassette vidéo, intitulée « Faurisson-vidéo » ; de plusieurs affiches du Parti Nationaliste Français et Européen, d'un livre de 559 pages, intitulé *L'ordre SS*, etc.

Au final, ni les délocalisations des « librairies » ni ces changements d'enseigne ne modifièrent beaucoup le contenu des stocks et la nature de la clientèle. On pou-

vait y trouver aussi bien les traductions et rééditions des classiques du national-socialisme et de l'antisémitisme, du *Mythe du XX^e siècle* d'Alfred Rosenberg³¹ et des *Protocoles des Sages de Sion*, le plus célèbre faux de la littérature antijuive³², au dernier ouvrage de Roger Garaudy, en passant par les innombrables brochures, productions périodiques et autres libellés produits à l'échelle internationale par la nébuleuse néonazie et négationniste.

16. Sur Doriot, voir la somme de Jean-Paul Brunet, *Jacques Doriot*, Paris, Balland, 1986.

17. Voir notamment Pierre-André Taguieff, *Sur la Nouvelle droite*, Paris, Descartes & Cie, 1994.

18. Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les droites nationales et radicales en France*, Lyon, PUL, 1992, pp. 452-453.

19. A la fin des années 1970, la Nouvelle droite jouait le rôle de pivot intellectuel à droite, via notamment Alain de Benoist et le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece). Elle avait réussi à investir des magazines grand public, tels *Le Figaro Magazine* ou encore *Stratégies*, pour diffuser sa pensée et influencer la droite traditionnelle. Mais en 1981, après la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, les tenants de la nouvelle droite sont évincés de la rédaction du *Figaro Magazine* par Louis Pauwels. Et, en 1986, ils ne jouent quasiment aucun rôle dans le succès de la droite aux élections législatives. Certains de ses membres rejoindront le Front national (FN).

20. Les éditions Avalon et Polémiques font partie du groupe Ogmios (librairie et éditions).

21. Allemand des pays Baltes, venu des milieux nationalistes et antisémites de Munich, Alfred Rosenberg participe au putsch de novembre 1923. Il entreprend en décembre de la même année la publication du *Völkischer Beobachter*. En 1934, Hitler le charge de superviser l'éducation idéologique dans le parti ; il exerce simultanément les fonctions de chef du service de politique étrangère du NSDAP. En 1940, il dirige les opérations de pillage des œuvres d'art et des bibliothèques étrangères. Ministre du Reich à partir de 1941, chargé des territoires occupés à l'Est, Rosenberg organise les déportations massives de Juifs et d'Ukrainiens et porte la responsabilité des exactions et des massacres commis par l'occupant allemand en Union soviétique. Il est condamné à mort à Nuremberg en 1946 et pendu le 16 octobre.

22. Voir à ce sujet la remarquable enquête d'Eric Conan, « François Genoud, nazi par procuration », *L'Express*, 25 janvier 1996.

23. Marc Knobel, « L'Iran, Dieudonné et l'extrême-droite française », *Huffington Post*, 3 novembre 2014.

- 24.** L'information avait été révélée par le *blog des droites extrêmes* (14.04.2010). Des militants ou des chefs de groupes et groupuscules d'extrême droite rencontrent l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, en avril 2010. Lors de cette rencontre, Seyed Mehdi Miraboutalebi, disait vouloir « approfondir les relations entre les deux peuples [...] parce que les médias injectent des idées pré-conçues dans les opinions publiques [sur l'Iran] ». Il se prête alors à un jeu de questions réponses dans un bar parisien du Vème arrondissement tenu par un ex-militant du Renouveau français, ex-colistier de la liste antisioniste de Dieudonné, très proche des hooligans du PSG et des ultra-nationalistes serbes. Et cette étrange causerie est organisée par le journal *Flash*, bimensuel d'une extrême droite qui se veut altermondialiste et dans lequel écrivent, entre autres, Christian Bouchet, membre du Front national (FN) depuis 2008, l'écrivain, chroniqueur politique Philippe Randa et l'essayiste Alain Soral. Dans la salle se trouvent Marc George, ex-secrétaire général d'Égalité et Réconciliation, association politique fondée en juin 2007 par son président Alain Soral ; Jacques Bordes, un nationaliste-révolutionnaire proche de feu François Duprat, très introduit dans certains cercles du Proche-Orient ; Thomas Werlet, le chef du Parti solidaire français, un groupuscule d'extrême-droite ; Pierre Panet, un ami de Dieudonné et auteur d'un texte intitulé « Faurisson, un humaniste ». A noter que depuis cette date, le Parti Solidaire Français de Thomas Werlet a été reçu avec les honneurs par Mohammad Husseini le ministre de la culture d'Ahmadinejad. Bref, cette brochette, rassemblée autour de l'ambassadeur d'Iran, révèle la collusion d'intérêts qui rapproche certains groupes antisémites et/ou d'extrême-droite, apparemment désireux de correspondre avec l'ambassade d'Iran.
- 25.** Sur David Warlet, voir l'article de *Reflexes*, « Quand on estfaf et prétentieux..., Réfléchir ou Agir il faut choisir ! », 21 janvier 2003, <http://reflexes.samizdat.net/quand-on-est-faf-et-pretentieux-reflechir-ou-agir-il-faut-choisir/>
- 26.** Voir à ce sujet Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, Paris, Berg International, 2012, 185 pages.
- 27.** Cible de l'extrême droite pour sa ligne de gauche, mitterrandienne et antiraciste, le magazine *Globe* est victime d'un attentat qui détruit une grande partie de ses locaux, le 31 juillet 1988.
- 28.** La chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 23 janvier 1991, a renvoyé devant une Cour d'assises spéciale Gilbert Hervochon, le cerveau présumé du gang et les quatre poseurs de bombe, Nicolas Gouge, Philippe Lombardo, Serge Bayoni et Georges Cassar. Nicolas Gouge a été condamné à 18 ans de réclusion par la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Ses trois complices se sont vus infliger des peines de 14, 12 et 8 ans de prison.
- 29.** Voir à ce sujet *Reflexes*, « PNFE, la vie de château de l'extrême droite », numéro 41, janvier 1994 et 28 mars 2009.
- 30.** Dans son livre autoédité *Le Changement de peuple*, paru en 2013, Renaud Camus détaille cette « théorie du remplacement ». Selon Renaud Camus, ce « remplacement » nous aurait fait perdre le sens de la patrie et de « l'épaisseur des siècles ». Il aurait dissous la mémoire de notre histoire et de notre littérature, diluant les individus dans une « Grande Déculturation ». C'est cette « hébétude » généralisée qui a permis aux élites corrompues d'orchestrer sans résistance une véritable « colonisation de peuplement » du pays par l'immigration maghrébo-africaine. Voir à ce sujet Frédéric Joignot, « Le fantasme du « grand remplacement » démographique », *Le Monde*, 23 janvier 2014.
- 31.** Rédigé en 1930 par A. Rosenberg, théoricien et homme politique allemand, figure du nazisme, condamné à mort et exécuté en 1946. Convaincu que la crise de l'Europe durant cette période résultait d'une conspiration occulte des juifs et des francs-maçons, il publia ce livre qui constitue une synthèse des théories racistes, d'inspiration violemment antichrétienne.
- 32.** Voir à ce sujet : Pierre-André Taguieff, *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usage d'un faux*, Berg International-Fayard, octobre 2004, 490 p.

Ogmios, l'extrême droite et l'Iran

Il n'est pas inutile également de rappeler que des liens furent tissés entre Ogmios et l'ambassade de la République islamique d'Iran.

Dans l'enquête intitulée « Le Flirt de l'extrême-droite avec l'Iran », le quotidien *Le Monde* des 6 et 13 août 1987 révélait qu'au mois de mars 1987, Trystan Mordrel³³ et Bertrand Leforestier, tous deux dirigeants des éditions d'extrême droite Avalon – dont Ogmios était le dépositaire – avaient participé à un voyage d'études en Iran³⁴. Dans un droit de réponse publié le 25 août 1987 par le quotidien *Le Monde*, Trystan Mordrel tient à préciser qu'en tant que journaliste professionnel, il avait à se déplacer régulièrement à l'étranger, notamment dans des zones de guerre. Dans sa réponse, *Le Monde*, ironique, note : « *M. Mordrel ne s'est pas rendu en Iran en mars, mais en janvier. Dont acte. Militant d'extrême droite connu, M. Mordrel exerce son métier de journaliste dans des revues engagées. Il est ainsi le correspondant à Paris, avec Ange Sampieru, des revues belges (extrême droite) "Orientations" et "Vouloir". En octobre 1985, son confrère Sampieru écrivait dans "Vouloir" : "Nous autres Européens, occupés depuis plusieurs décennies par les vainqueurs du second conflit mondial, nous ne pouvons pas ne pas regarder avec sympathie les grands axes de cette révolution islamique (...) Etre anti-iranien en*

1985, c'est objectivement se ranger dans le camp des ennemis de notre liberté européenne" ».

Parallèlement, comme nous l'avons vu, les RG découvraient que Wahid Gordji et le banquier suisse pro-nazi François Genoud³⁵ fréquentaient la librairie néonazie Ogmios. Plus incroyable, Gordji remettait un chèque d'un montant de 120.000 francs (environ 18.000 euros) aux dirigeants des Editions Avalon et de la librairie. L'argent servait de caution bancaire pour l'édition du catalogue de vente par correspondance de la librairie (éditions des « Livres chez nous »). Un an plus tard et pour d'autres raisons (29 novembre 1987), Wahid Gordji sera expulsé de France après un blocus de cinq mois des ambassades respectives des deux pays. La police française voulait l'entendre comme témoin dans le cadre de l'enquête sur les attentats de 1986 à Paris, qui avaient fait treize morts et de très nombreux blessés.

Deux mois après sa fermeture, Ogmios est remplacée par une autre antenne de la diffusion négationniste, « la Librairie », rue Saint-Honoré.

En avril 1995, La « Librairie » ferme à son tour et passe le relais à L'Aencre, dans un système où d'une librairie à une autre, d'une SARL à l'autre (ajoutons la Société occidentale des Editions du Var située à Toulon), ressurgissent parfois des intérêts communs, voire des noms de dirigeants identiques.

- 33.** Trystan Mordrel est le fils d'Olivier Mordrel, fondateur en 1927 du Parti autonomiste breton, condamné à mort par contumace en 1945, réfugié en Allemagne dès le début de la guerre et décédé en France en 1965.
- 34.** Jean-Dominique Larrieu, alias Bertrand Leforestier, cofondateur des éditions Avalon, a offert en 1986 au public français la première traduction du *Mythe du XX^e siècle* d'Alfred Rosenberg, « le père de la littérature national-socialiste ». Voir à ce sujet Pierre-André Taguieff, « Les boutiques de la haine », *Le Nouvel Observateur*, 28 septembre 1989.
- 35.** Eric Conan, « François Genoud, nazi par procuration », *L'Express*, 25 janvier 1996. En savoir plus sur les relations entre François Genoud, Wahid Gordji et Carlos :
http://www.lexpress.fr/informations/l-ami-de-carlos_611965.html#VU9D6BWZ

L'Aencre et la propagande négationniste

L'Aencre est une maison d'édition fondée en 1996 par Philippe Randa, écrivain, chroniqueur et militant politique. La librairie est qualifiée par *L'Express* de « *temple de l'antisémitisme et du révisionnisme*³⁶ ». Elle est spécialisée dans la publication de livres d'auteurs engagés dans divers courants du nationalisme français ou européen³⁷. Au début de l'année 1997, le stock de l'Aencre, scrupuleusement recensé par un commissaire-priseur, couvre rien de moins que 13 pages drues. L'ensemble des seules marchandises est évalué à la somme relativement raisonnable de 30.000 francs.

En 1997, le journaliste Antoine Peillon, de *L'Express*, réalise un reportage sur ce que l'on trouve à l'Aencre³⁸. Il décrit les lieux et raconte :

« Scène du commerce ordinaire au 12, rue de la Sourdière, dans le 1^{er} arrondissement de Paris, à deux pas du Conseil d'Etat. Deux jeunes gens sont à la recherche de portraits de Pétain et de Franco. Ils se disent également intéressés par "Les Protocoles des Sages de Sion". Thierry Dreschmann, gérant et vendeur de la librairie l'Aencre, leur répond prudemment que ce dernier texte est interdit à la vente (arrêté ministériel du 25 mai 1990), mais qu'on peut le trouver facilement sur

Internet. En lot de consolation, les adolescents repartent avec un exemplaire de "La France juive" d'Edouard Drumont... Ce 2 juillet, à l'Aencre, l'ambiance est militante. Très militante. Thierry Dreschmann, visage poupin, lunettes rondes et manières empesées, n'est pas du genre à louper une vente par excès de prudence. Un autre client, d'âge nettement plus mûr, exprime des idées arrêtées sur les livres qu'il souhaite acquérir. Celui-ci sera mieux servi. "La campagne de Russie", souvenirs de l'ancien SS belge Léon Degrelle³⁹, devenu l'idole des néonazis européens ? Le vendeur de l'Aencre dit en posséder encore 1.000 exemplaires non reliés qu'il "recyclera" d'ici un ou deux ans sous un nouveau titre : "Sur le front de l'Est". En attendant, il est toujours possible de se procurer cet ouvrage, interdit à la vente par un arrêté du 15 novembre 1949, en téléphonant à un correspondant belge. Dreschmann fournit son nom, son téléphone et même, au coin d'un bon de commande, un serviable "de la part de Thierry, librairie de l'Aencre" ».

Les Protocoles des Sages de Sion ? « Entre adultes », pas de problème. Thierry Dreschmann est en mesure de vendre ce célèbre texte antisémite de la fin du XIX^e siècle, largement utilisé par la pro-

pagande nazie, sous forme de nouvelles « plaquettes ». En revanche, *Hitler pour mille ans*, toujours de Degrelle, est disponible, de même que le *Combat pour Berlin* de Joseph Goebbels, publié par les éditions Libres Opinions, dans la collection « La révolution national-socialiste », selon *L'Express*.

Mis définitivement en confiance par tant d'intérêt pour les classiques « non conformistes », selon la terminologie maison, Thierry Dreschmann indique à son encourageant client les ouvrages à acheter au plus tôt, « *avant que les juifs les interdisent* ». Il s'étonne même que certains titres qu'il expose bien en vue ne soient pas déjà « censurés », étant donné leur « intérêt remarquable ». *La politique sociale du III^e Reich*, d'Heinrich Schulz, ou la *Critique de la raison juive occidentale* font partie de ces « best-sellers ». Mais aucun, selon le libraire, n'a la qualité de *La controverse sur l'extermination des juifs par les Allemands*, de Jean-Marie Boisdefeu, édité en deux volumes, à Anvers. En avant-propos du tome 2, rapporte Antoine Peillon, on peut lire : « *Nous avons vu dans le premier tome, intitulé "L'examen des preuves", que la thèse selon laquelle les Allemands auraient construit et utilisé des chambres à gaz (notamment à Auschwitz), pour y exterminer, en masse, une partie des juifs qu'ils avaient déportés, ne résiste pas à la critique* ». La suite est du même acabit, s'insurge l'hebdomadaire. Au chapitre VIII, « Estimation des pertes juives », l'ouvrage négationniste affirme : « *Mais alors, direz-vous, s'ils n'ont pas été*

exterminés, où sont donc passés les juifs "manquants" ? C'est là une question qui n'a guère de sens, si on a réussi à se libérer de la tyrannie du dogme des 6 millions, car il n'y a pas de juifs "manquants" en dehors des 1 à 1,5 million, maximum. Tout simplement, ils ne sont plus à la même place ! ».

Antoine Peillon poursuit : « *Dans les cercles d'extrême droite, l'Aencre et ses rayons sulfureux sont devenus une institution. Une annexe a été ouverte, en octobre dernier, à Toulon, sous l'enseigne de la librairie Alaïs devenue Anthinéa. Thierry Dreschmann est l'un de ses quatre associés créateurs. Mieux, début juin, l'Aencre s'est équipée d'un service Minitel⁴⁰ – 3615 Boukin – afin de distribuer son catalogue "nationaliste et non conformiste" à travers toute la France* ».

Mais, face à cet activisme, les autorités publiques compétentes continuaient-elles à faire preuve d'une étonnante tolérance, se demandaient les journalistes ? Impossible de croire à leur ignorance.

Le 15 janvier 1996, en effet, Stéphane Lilti, avocat de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), fait constater par huissier que l'Aencre proposait, sur ses rayons ou dans des tiroirs que les clients étaient invités à ouvrir, des ouvrages interdits à la vente, d'exposition ou de vente aux mineurs tels que *Les Protocoles des Sages de Sion*, *Comment reconnaître le juif*, de Georges Montandon⁴¹, *Le péril juif*, de Marcel Jouhandeau⁴², la revue *Révision*, ou *Les Annales d'histoire révi-*

sionniste... Ce constat a entraîné l'interdiction de diffusion de nombreux livres vendus par l'Aencre, par ordonnance en référé du 7 mai 1996. Mais la librairie d'extrême droite a fait peau neuve, grâce à un grossier tour de passe-passe commercial. Le 23 décembre 1996, la société l'Aencre est mise en liquidation judiciaire. Le 2 janvier 1997, une nouvelle SARL est constituée sous le nom de Société européenne d'édition et de diffusion (Sede), appelée également Celtic-Librairie nationale. Les deux associés créateurs de la Sede sont Gilles Sereau et Gilles Soulard. Et le gérant n'est autre que Dreschmann⁴³.

À la même époque, il y avait aussi la librairie de La joyeuse garde, une des rares à Paris à vendre des ouvrages d'extrême droite. Cette librairie proposait les ouvrages du FN jusqu'aux bulletins néonazis⁴⁴. Il y avait également la librairie de France, à Lyon, inaugurée par Jean-Marie Le Pen puis par Alain de Benoist, qui proposait plusieurs dizaines de périodiques neufs et d'occasion. Elle avait édité un catalogue de vente par correspondance qui proposait les ouvrages du journaliste et éditeur d'extrême droite Henry Coston, du polémiste, fondateur du journal antisémite *La Libre Parole*, Edouard Drumont, de l'écrivain et nationaliste François Duprat, ou du négationniste Paul Rassinier⁴⁵.

Dans une étude que j'ai publiée en mai-juin 1994⁴⁶, je résumais ainsi la situation dans un long article intitulé « L'inter-

nationale nazie et raciste » après des semaines d'enquête. En vente donc toutes sortes d'ouvrages susceptibles d'intéresser et de former militants, sympathisants, fidèles et passionnés de la cause, des identitaires aux néonazis. Les sujets traités dans ces publications sont multiples. Généralement, cela va de la « question juive », au « mythe de l'Holocauste », à des études sur le nazisme, la Seconde Guerre mondiale, les Waffen SS, l'aryanisme ou le folklore... On pense plus particulièrement aux revues suivantes, la liste n'est pas exhaustive : *Cedade*, *Tribuna Disidente*, *Barrotes*, *Revolucion europea* (Madrid) ; *Ultimo Reduto* (Porto) ; *Alerta Nacional* (Argentine) ; *Chrisi Avgi* (Athènes) ; *le Courrier du continent* (Lausanne) ; les revues autrichiennes *Sieg et Halt*, les revues allemandes *Die Bauernschaft* et *Deutsche National Zeitung* ; les revues belges *VHO-Nieuwsbrief* et *Alarm* (Anvers), *Odin Info* (Leuven), *L'Assaut*, *Forces Nouvelles*, *Le National* et *Bec et ongles* (Bruxelles) ; la revue norvégienne *Folk og Land* ; *British Nationalist* (Grande-Bretagne) ; et les revues américaines : *The Odinist*, *The Ballance*, *From the Mountain*, *The Jubilee*, *Nouvelles NS*, *Today's aryan Woman*, *White Aryan Resistance* et d'autres périodiques du même genre. En somme, toute l'internationale brune.

Le NSDAP-AO, par exemple, qui a son siège dans l'Etat du Nebraska, aux Etats-Unis, exportait du matériel, mais surtout des revues dans le monde entier : comme *NS Kampkraft* ou *The New Order*. Son

organisation divisée en cellules était secrète et donc impénétrable pour la police, tout autant que la diffusion de son matériel. Pour la toute première fois, un journaliste, Michaël Schmidt, était arrivé à filmer comment les militants endoctrinent de jeunes esprits et à montrer ce qu'était une cellule secrète de la jeunesse néonazie allemande. Tout en buvant des verres de bière, les jeunes « paumés » réunis autour d'un poste de télévision regardaient un film de propagande nazie⁴⁷ : *Der ewige Jude* (Le Juif éternel). Incontestablement, ce genre de propagande se révélait toujours aussi efficace.

Comme nous venons de le voir ici, certaines boutiques à Paris, Madrid, Francfort, Rome, Londres, ou Bruxelles se sont donc fait une spécialité dans la vente d'ouvrages racistes et antisémites. En ces lieux, reproductions d'ouvrages anciens, discours, cassettes audio et vi-

déo, affiches, pin's, médailles, statuettes, bustes, bronzes, figurines, cartes et autocollants pullulaient.

Mais, en définitive, il était relativement difficile au début des années 1980 de se procurer de la propagande de haine. Pour reprendre notre propos initial, jusque-là et pour simplifier énormément, dans les années 80-90, les militants extrémistes ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. Ils devaient se déplacer, aller à la rencontre de sympathisants en quelques lieux, souvent surveillés par la police. Ils adressaient du courrier, publiaient de petites revues et des tracts grossiers. Le tirage était réduit. Les publications illicites étaient vendues chez quelques dépositaires ou dans des librairies peu achalandées, et peu nombreuses au demeurant.

36. Romain Rosso, « Express France : L'Aencre : fermeture définitive ? », *L'Express*, 17 avril 1997.

37. Antoine Peillon, « Une bien curieuse librairie », *L'Express*, 26 juillet 1997.

38. *Idem*.

39. Sur Léon Degrelle, voir Nicolas Zomersztajn, « Léon Degrelle, des jeunesse catholiques au nazisme », *Regards*, n° 852, 6 décembre 2016. Il faut écouter également l'entretien de la RTBF « Léon Degrelle, les racines de l'idéologie », 19 octobre 2016.

40. A l'époque, le Minitel (pour « Médium interactif par numérisation d'information téléphonique ») désigne un type de terminal informatique destiné à la connexion au service français de Vidéotex baptisé Télétel, commercialement exploité en France entre 1980 et 2012.

- 41.** En 1940, l'ethnoraciologue George Montandon fait paraître un nouvel ouvrage violemment antisémite pour satisfaire la demande du public. Son *Comment reconnaître le Juif* est édité par les Nouvelles Editions Françaises, filiale de Denoël. Sur Montandon, voir Marc Knobel, « George Montandon et l'ethno-racisme » in *L'Antisémitisme de plume 1940-1944, études et documents*, sous la direction de Pierre-André Taguieff, Ed. Berg International, 1999, 618 pages.
- 42.** Marcel Jouhandeau, auteur du *Péril juif* (1937), mène un combat pour la défense de la « culture française » contre les juifs et les « métèques » qui ont pris « toutes nos premières places », écrira Marcel Jouhandeau dans « Comment je suis devenu antisémite », *L'Action française*, 8 octobre 1936, repris dans *Le Péril juif*, Paris, Sorlot, s.d. [1937], p. 10. Cité par Pierre Hebey, *La NRF des années sombres* (juin 1940-juin 1941). *Des intellectuels à la dérive*, Paris, Gallimard, 1992, p. 351. Voir aussi de Gisèle Sapiro « Antisémitisme et antiféminisme dans le champ intellectuel », *Regards Sociologiques*, n° 37-38, 2009, pp. 139-147.
- 43.** Antoine Peillon, *Ibid.*
- 44.** Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les droites nationales et radicales en France*, op. cit.
- 45.** *Ibid.*, p. 449.
- 46.** Marc Knobel, « L'internationale nazie et raciste », *Le Droit de Vivre*, n° 574, mai-juin 1994, pp. 13-20.
- 47.** Son réalisateur, Fritz Hippler, ancien officier SS, s'était débrouillé après la guerre pour rester en très bons termes avec les puissants de son pays.

Et le rock néo-nazi ?

Lors de l'émission « Transit » sur *Arte*, le 15 mars 1994, le politologue Pierre-André Taguieff définissait un néonazi comme étant un individu qui se réclame du national-socialisme en tant que modèle de la politique à venir. On peut admettre néanmoins des critères plus larges. Le néonazisme ne se réduit pas à l'affirmation et à la glorification d'Hitler. Selon Taguieff, le critère est plutôt dans « la défense de la race blanche ».

Pour séduire les jeunes, la musique était/est aussi une arme de propagande. Elle pouvait être ce terrible vecteur pour passer des idées. Symbole historique de la révolte et de la contestation, le rock était détourné par les militants d'extrême droite qui en faisaient l'instrument de leur propagande raciste et violente.

C'est d'abord le temps de la provocation. On pense, dans les années 60, au bref salut hitlérien de John Lennon, en visite à Buckingham-Palace⁴⁸. Puis, dans les an-

nées 70, le mouvement Punk revendique ouvertement la rage des débuts. Il éclabousser la scène du rock avec ses provocations, ses coiffures, crachats et croix gammées. C'est l'apologie du « No Future ». A la même époque, des skinheads⁴⁹ de Londres acclament les premiers groupes de néo-punk ouvertement racistes. Plus tard, au nom du « White Power » et de l'idéologie du « Blood and Honour »,⁵⁰ des groupes anglais, comme Skrewdriver ou No Remorse – qui se targuent de jouer du rock « national-socialiste » – lancent le rock facho⁵¹.

En matière de rock donc, les groupes skins anglais avaient essaimé dans les autres pays européens. C'est d'ailleurs en Allemagne que le phénomène avait pris la plus grande ampleur. Des groupes sont ouvertement racistes, comme Böhse Onkeltz⁵², mais plus encore Storkraft (Victoire finale), United Blood (Sang uni), Volkszorn (Colère du peuple), Kahlschlag (Table rase), Sturmtruppen (Troupes d'assaut), Radikahl, Werwolf (Loup-Garou)⁵³.

Quelques groupes européens

ARYAN
ASGAARD
ASGAARD
BATTLESONE
BERSERKERA
BOOT BOYS VOL. 1

Titre de certains « albums »

New Storm Raising
Sieg Des Glaubens
Der Sturm Bricht los
No where to hide
Tor hjelpe
Vidkuns Venner, marsjer m. m

BRIGAD WOTAN	Sverige i brand
BRUTAL ATTACK	The best of Brutal Attack
BRUTAL ATTACK	Valiant Heart
BRUTAL ATTACK	Greatests Hits
BRUTAL ATTACK	Tales of glory
BRUTAL ATTACK	Steel rolling on
BRUTAL ATTACK	Resurrection
BRUTAL ATTACK	Battle Anthem
BLUE EYED DEVILS	Hate crimes
CELTIC WARRIOR	Let the battle begin
CELTIC WARRIOR	We will never forget
DAS REICH/NATION	Triumph of the will
DAS REICH/NATION	New beginning
DAS HEER	Soldatenlieder der Wehrmacht
DIVISION S	Hate
DIVISION S	Attack
FINAL SOLUTION	White revolution
FINAL SOLUTION	Live
FURIO DAL GHETTO	Italiensk samle cd
KRAFTSCHLAG	Nordvind
KRAFTSCHLAG	Trotz verbot nicht tot
RAHOWA	Cult of the holy war
RAHOWA	Declaration of war
SKREWDRIVER	The strong survive
SKREWDRIVER	After the fire
STORM/FREIKORPS	Split-cd
STORM Hell	Seger
SKINHEADLEGION	Classic swedish
OI ! SVASTIKA	In hoc signo vinces
SVASTIKA/NO REMORSE	We play for you, live
WAFFEN SS	Leibstandarte SS Adolf Hitler ⁵⁴

Imaginez la scène : un « chanteur » du groupe allemand Endsieg dressé devant un public déchaîné qui entonne ce couplet contre les étrangers et hurle :

*L'Allemagne de jadis n'existe plus.
Les races de toute part sont venues
l'envahir.
Réveille-toi, Allemagne.
Nous crions pour toujours :
Etrangers dehors.
Ils mâchent de l'ail et viennent
en Allemagne salir tout ce qu'ils
touchent.
Il faut les cogner, les tuer.
Jetons-les en prison.
Foutons les dans des camps.
Ce n'est pas assez qu'ils s'en aillent.
Tuons leurs fils.
Violons leurs femmes.
Exterminons la race.
Si tu croises un Turc dans le métro,
Enfonce dix-sept fois la lame.
Et si tu le vois avec une femme
allemande,
Souviens-toi que c'est ta race qu'il
profane.
Refaisons ce que nous avons su
faire ces années-là !*

Autre version :

*Si tu rencontres un Turc dans un
train et qu'il te zyeute,
Provoquant,
Alors tout simplement tu te lèves,
Tu lui fous sur la gueule,
Tu tires son couteau,
Et tu le piques dix-sept fois...*

Autre « chanson » d'un autre groupe, le

groupe « Kraftschlag » (Coup de force) :

*Donnez le prix Nobel à Hitler.
Donnez le prix Nobel à Hitler.
Hissez le drapeau rouge.
Hissez le drapeau rouge.
Hissez le drapeau rouge à croix
gammées.
Donnez le prix Nobel à Hitler...*

Quelques-uns de ceux qui raffolaient/raffolent toujours de cette « musique », adolescents et jeunes, étaient/sont en pleine puberté. Ils cherchaient/cherchent quelque chose qui pouvait aussi provoquer leurs parents, et souvent ils n'avaient/n'ont aucune culture politique. Il n'empêche que certains groupes s'efforçaient de les influencer, de les endoctriner. Pour d'autres jeunes, les conditions de vie s'étaient/se sont à ce point effondrées que les groupes de rock néonazis avaient/ont non seulement compris comment utiliser cette fracture, mais ont proposé à cette jeunesse la glorification d'une identité « blanche » et européenne⁵⁵.

Dans les années 80, la Belgique n'échappait pas non plus à ce phénomène. Rappelons par exemple qu'à Bruxelles, le Parti des Forces Nouvelles⁵⁶ recrutait une partie de ses nervis parmi ces jeunes, ou les skins désorientés et violents. Le PNF avait ainsi organisé, par exemple, le 16 avril 1988, un « concert » dans des locaux glauques où s'époumonèrent des groupes comme No Remorse, Fight Action et Bunker 84, dont le tube du mo-

ment s'intitulait *Mein Kampf*.

Le jour même du concert, six skins belges et français étaient arrêtés par la police de Bruxelles à la suite d'actions violentes dans le centre de la ville. Parmi eux, se trouvaient Walter Robe, membre

du PFN, qui entretenait des contacts avec les néonazis européens. Walter Robe avait déjà été signalé à Courtrai – véritable catalogue de ce que l'extrême droite comptait comme éléments les plus durs – le 27 août 1988, à la tête d'un groupe de skins belges au Congrès Euro Ring.

Dixmude :

La ville de Dixmude – Diksmuide en Flamand – est le lieu de commémoration des soldats flamands morts ici sur les rives du fleuve de l'Yser au cours de la première guerre mondiale. Ce pèlerinage est vite devenu une cérémonie à la gloire de l'autonomie tant voulue par les Flamands, du nationalisme et du rapprochement avec les frères allemands. Autour d'un monument gris, haut, carré, le long d'une rivière, des milliers de personnes se retrouvent pour le spectacle, à l'appel du Mouvement des anciens combattants flamands, le VOS.

Ainsi, la ville de Dixmude attire-t-elle chaque année les nostalgiques du nationalisme européen qu'on reconnaît à leurs drapeaux, insignes et crânes rasés : extrême droite traditionnelle ou néonazis. A chacun son style : les Anglais du très extrémiste British Movement jouent les skinheads, chauves au blouson vert et aux tatouages. Les Flamands du VMO trônent dans de pseudo uniformes, chemises grises et cravates noires. Les Français ont les cheveux tondus. Quant aux Allemands, plus que d'autres, ils sont visiblement sans complexes.

La fabrication et la distribution des disques et cassettes audio rendaient leur interdiction éventuelle vraiment complexe. Les groupes tels que Die Werde Bomber Störkraft (La force qui dérange), Volksriegsphase (Phase avant la guerre) ou Kraftschlag étaient commercialisés par le magasin de disque « Rock O-Rama ». Les pochettes des disques étaient imprimées en Belgique, mais produites dans les studios « Rebelles Européens » de Brest. Une maison de disques fondée

en 1986, par Gaël Bodin, ouvrier à l'arsenal de Brest et spécialisé dans la production des groupes skinhead de oï music, notamment Légion 88, Bunker 84 ou Skin-Korp, tous français, ou encore Brutal Combat, formé à Brest. La compilation *Thulé* de Légion 88 était dédiée à Rudolf Hess, « à tous ceux qui combattent et meurent pour leur cause » et à « tous les militants nationalistes européens emprisonnés dans les geôles de la démocratie⁵⁷ ». Un des morceaux favoris du groupe était intitulé *Violence*

*nocturne : « Tous les samedis soir après le boulot, on va se défoncer avec tous les copains / A coups de manche de pioche on éclate les youpins*⁵⁸ ».

Une des intentions de ce groupe était d'être l'équivalent français de Rock Against Communism, l'organisation britannique formée autour d'Ian Donaldson et du groupe Skrewdriver

dans l'orbite du National Front. Jean-Yves Camus et René Monzat précisaiient dans leur étude que les liens de « Rebelles européens » avec le PNFE⁵⁹ étaient évidents. Légion 88 ayant d'ailleurs été pressentie pour jouer lors du concert annulé qui devait suivre l'Euroring, organisé à Courtrai par le PNFE, en 1988⁶⁰.

48. <https://www.youtube.com/watch?v=AnvHriQBKxc>

49. On pourrait traduire ce mot de la manière suivante : « tête de peau ».

50. Blood & Honour (« sang et honneur ») est un réseau de promotion de musique néo-nazi qui avait été fondé en 1987. Il était composé alors de boneheads et d'autres nationalistes. Ce groupe organise des concerts White Power de groupes de rock anticomuniste (RAC). La Southern Poverty Law Center (association américaine reconnue pour ses travaux de surveillance sur l'extrême droite) avait considéré « Blood & Honour » comme un « groupe de haine ». Ian Stuart Donaldson, chanteur du groupe de rock anticomuniste « Skrewdriver » en a été le fondateur et l'un des dirigeants les plus éminents avec l'activiste Nicky Crane jusqu'à leurs morts en 1993. « Blood & Honour » avait tiré son nom de la devise des Jeunesses hitlériennes, Blut und Ehre. « Blood & Honour » est parfois symbolisé par le code 28, tiré de la deuxième et des huitièmes lettres de l'alphabet latin, « B » et « H s' ».

51. Arte avait diffusé dans l'émission « Transit » du 15 mars 1994, un documentaire remarquable sur le sujet « L'internationale brune ».

52. Que l'on peut traduire par « Croquemitaine ».

53. Marc Knobel, « L'internationale nazie et raciste », *Le Droit de Vivre*, op.cit.

54. Voir à ce sujet Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, op. cit.

55. Marc Knobel, « L'internationale nazie et raciste », *Le Droit de Vivre*, art. cit.

56. Parti politique belge d'extrême droite créé en 1983 et disparu en 1991.

57. Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les droites nationales et radicales en France*, op. cit., pp. 326-327.

58. *Idem*.

59. Autour de son chef, Claude Cornilleau, s'était construit un groupuscule structuré. Le PNFE entendait combattre la démocratie parlementaire et la « société multiraciale que le système veut imposer » et prônait l'instauration d'une « France blanche ». Cornilleau résumait ainsi l'engagement de son mouvement : « Le PNFE est un mouvement national, social et racial, centré en France mais ouvert à tous les Européens de souche partageant les convictions de l'éthique nationaliste ».

60. *Idem*.

A cette époque déjà : Football et néonazisme

Le phénomène n'est pas nouveau.

Au mois d'octobre 1983, par exemple, à Berlin, dans un stade à moitié vide, quelques centaines de néonazis assistaient au match de foot qui opposait la République fédérale allemande à la Turquie. Des hooligans, supporters du club, et des militants commencèrent par entonner la première strophe de l'hymne national allemand puis scandèrent « *Ausländer raus !* » (Les étrangers dehors) en faisant le salut hitlérien à chaque fois que les footballeurs allemands attaquaient et marquaient des buts.

Les nostalgiques du III^e Reich recrutaient parmi les supporters des équipes de football. A Hambourg, Hanovre, Düsseldorf, des clubs de supporters entraient dans les stades en uniforme, faisant le salut hitlérien. L'un des clubs qui soutenaient l'équipe de Berlin-Ouest s'appelait « Zyklon-B », nom du gaz employé dans les camps de concentration.

En cette année 1994, d'autres incidents graves vinrent troubler les stades. Le 20 avril, par exemple, un match de football devait avoir lieu. Cette date avait été retenue par la Fédération allemande de football. Au dernier moment, cependant. La Fédération renonça officiellement au match qui devait opposer l'Allemagne et l'Angleterre. Il est vrai que la fédération avait tout bonnement oublié que la date

retenue avait été, pendant une douzaine d'années, fête nationale de l'Allemagne nazie, car naissance d'Adolf Hitler. On pouvait donc craindre également que les militants anglais du National Front ne profitent de l'occasion pour manifester leur solidarité avec leurs camarades allemands. En Belgique, dans les stades, les jeunes arboraient croix gammées et celtes, insignes nazis. Un club de supporters, le King Side du Beerschot, entretenait des liens avec l'extrême droite. Le club était composé d'environ 200 membres, parmi lesquels un noyau dur d'une soixantaine de supporters. Les dirigeants du King Side étaient régulièrement en contact avec l'extrême droite flamande mais aussi avec quelques groupes néonazis allemands et en particulier avec l'une des bandes qui avaient participé à la mise à sac des foyers de demandeurs d'asile de Rostock.⁶¹ En Espagne et en Italie, les hooligans ne se considéraient même plus comme des supporters. Le football ne semblait même pas les intéresser. Les ultras du Real de Madrid (Ultrassur) se définissaient comme les héritiers de Franco. Ennemis viscéraux des mouvements indépendantistes espagnols, ils adhéraient à Fuerza Nueva⁶², un groupe néofasciste créé en 1976 pour perpétuer la mémoire du Caudillo.

La France n'était pas épargnée non plus. Le 4 octobre 1992, vers 22 heures, Majid (dix-neuf ans), Mohamed (dix-sept ans) et Fethi (vingt et un an) sont à bord d'une voiture, près de la porte de Saint-Cloud. A un feu rouge, ils sont entou-

rés par une trentaine de jeunes gens aux cheveux ras. Un engin fumigène est jeté à l'intérieur. Les trois occupants sortent du véhicule qui prend feu et sont aussitôt roués de coup par les hooligans. Un match de football devait avoir lieu.⁶³ Philippe Broussard, journaliste au quotidien *Le Monde*, a démontré dans ses travaux multiples⁶⁴ et articles que, déjà à cette époque, les hooligans du club de football parisien de première division, le Paris Saint-Germain, étaient de plus en plus jeunes. Ils constituaient des « recrues » de choix pour les groupuscules ultras. Lors d'un match Paris Saint-Germain contre

Montpellier, par exemple, des tracts du Parti nationaliste français et européen (PNFE) de Claude Cornilleau avaient été distribués à certains supporters du Paris Saint-Germain rassemblés dans la tribune Boulogne du Parc des Princes⁶⁵.

Au fond, tout comme le rock identitaire pour des milliers d'adolescents, la violence était donc devenue la règle, la bagarre, un rituel, le salut nazi, une tentation. Les groupuscules néonazis ou d'ultras se servaient des stades comme d'une tribune, pour compter, exister et menacer.

61. Alain Guillaume, « Au Beerschot, les casseurs du vak dertien » et de Martine Vandermeulebroucke, « Les tribunes des néonazis », *Le Soir*, 16 mars 1993.

62. Fuerza Nueva était un parti politique espagnol d'extrême droite fondé par le notaire et homme politique franquiste Blas Piñar López. Son idéologie se basait sur la suprématie des valeurs spirituelles, nationales, morales et chrétiennes ; la défense de l'unité espagnole et de l'État organique.

63. Maurice Peyrot, « Sport, violence et racisme », *Le Monde*, 10 septembre 1993.

64. Philippe Broussard, « Génération supporter, Enquête sur les ultras du football », *So press*, 1990.

65. Philippe Broussard, « Quand l'extrême-droite «recrute» au Parc des Princes », *Le Monde*, 21 septembre 1993.

Satanisme vs néonazisme ?

Quinze personnes ont été tuées dans la fusillade survenue le mardi 20 avril 1999 dans un lycée de Littleton, de la banlieue de Denver. Vingt-trois autres ont été blessées et hospitalisées. Plus de trente bombes artisanales ont été découvertes dans l'établissement. Littleton pleure ses enfants, les médias s'accrochent aux témoignages des élèves du lycée, l'Amérique s'interroge et le président des Etats-Unis se déclare « *choqué et attristé* ». La faute à une école sans maîtres, ni discipline, ou aux armes à feu que les adolescents trimbalent comme des jouets ?

Les domiciles respectifs d'Eric Harris et de Dylan Klebord ont fait l'objet de plusieurs perquisitions. Des explosifs et des éléments nécessaires à leur confection ont été retrouvés chez le premier. L'arsenal assurait aux deux adolescents une impressionnante puissance de feu. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire dans un Etat où l'on peut se procurer une arme à 18 ans. Il est difficile d'expliquer cette folie meurtrière. Mais, comme le remarque le quotidien *Libération*⁶⁶, le drame de Littleton télescope deux univers qui se superposent. D'un côté l'« anxious class » qui a fui les villes et s'est réfugiée dans des banlieues protégées et confortables ; de l'autre, une sorte de « *sous culture* » misérable mais pas forcément pauvre qui se réfugie dans le virtuel, le rock metal et l'Internet, et « *se nourrit de salmigondis apocalyptiques, largement infectés par les virus racistes et antisémites d'une idéologie* »

de la “suprématie blanche” que colportent une multitude de prétendues “églises”, de groupuscules et de bandes de skinheads».

Eric Harris et Dylan Klebord éprouvaient une évidente fascination pour le nazisme et le satanisme. Selon plusieurs élèves, le massacre aurait été déclenché le 20 avril pour célébrer l'anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler. Eric et Dylan aimaient se parler en allemand, abordaient quelquefois des croix gammées sur leurs manteaux noirs. L'un et l'autre adoraient également ces jeux de violence virtuels et les sites sur l'Internet qui banalisent le viol, la torture, le meurtre. L'un et l'autre exaltaient les forts, étaient fascinés par les meurtriers en série et se délectaient de la violence qui est présentée à l'écran. Eric Harris et Dylan Klebord écoutaient aussi de la techno allemande et surtout du death metal, le fameux rock satanique.

Au début des années 80, des formations comme Megadeth et Slayer se signalent et flirtent avec des thèmes terrifiants. Megadeth a eu sa ration de polémique quand Andy Merrit, un jeune fan de quinze ans de Houston, tua sa mère pendant qu'il écoutait la chanson *Go to Hell* (Va en Enfer). Merrit expliqua que le Diable lui était souvent apparu lorsqu'il écoutait la musique de Megadeth, et qu'il lui avait dit d'en finir avec sa mère. Pour sa part, le groupe Slayer débute en 1984 avec un album cruel et sec : *Show no mercy* (Ne montre aucune pitié). Les membres du groupe prenaient souvent des poses fascistes et nazies, reprises par la suite par un

nombre important d'adeptes, parmi les groupes de metal les plus obscurs. L'une de leurs chansons, *Angel of death*, dédiée à Joseph Mengele, n'aide pas à dissiper les soupçons sur leur possible néo-nazisme, extraits : « *Auschwitz, la signification de la douleur, la raison pour laquelle je veux que vous mouriez. Mort lente, immense détérioration (...) Quatre cent mille de plus vont mourir. Ange de la Mort. Chirurgien sadique du trépas. Sadique de la plus noble lignée. Détruisant sans pitié au bénéfice de la race aryenne...* » Slayer a continué à vomir sa furie et à lancer de violentes diatribes jusqu'à nos jours, il est relayé aujourd'hui par d'autres groupes et chanteurs.

Des pays nordiques d'abord arrivaient des nouvelles de rivalité entre groupes (Metal Christ Agny, Dark Funeral, Demonic, Impaled Nazarene, Infernum) dont les membres allaient jusqu'à s'entre-tuer et les fans à brûler les églises en hommage à leurs groupes favoris. D'autres forma-

tions, comme Dimmu Borgir, exaltent leur aversion au judéo-christianisme ; se collaient au satanisme (Infestead, Mactatus ou les Norvégiens de Crest of Darkness) ; évoquaient le nazisme (Panzer Division) ou pouvaient avoir un effet pervers sur la jeunesse, comme Angel Dust, dont l'une des chansons, *Bleed*, parle de quelqu'un qui devient fou, qui s'enferme petit à petit dans une horreur quotidienne, sur laquelle il n'a pas de prises.

Sur l'Internet, les sites satanistes sont légions et leur influence est de plus en plus importante chez les adolescents. Les différents sites affiliés à *l'Eglise de Satan*, fondée par Anton Szandor La Vey, sont traduits en différentes langues et les textes sont d'une incroyable perversité. On obtient probablement ainsi les ingrédients d'un cocktail explosif. Les deux adolescents ont transformé leur lycée en un sanglant terrain de jeu.

66. François Sergent, « Dans la tête des lycéens tueurs de Columbine », Libération, 8 juillet 2006.

Satanisme/néonazisme en France

En France, en décembre 2002, huit jeunes sympathisants néonazis qui s'adonnaient à des cérémonies sataniques sont renvoyés devant le tribunal correctionnel de Toulon. Les prévenus, âgés de 20 à 23 ans au moment des faits, doivent répondre de violation à caractère raciste de sépultures, d'apologie d'atteintes volontaires à la vie, ainsi que de provocation à la haine raciale. Ils sont tous fils de bonne famille, ayant pour la plupart réussi leurs études.

Ce dossier fait froid dans le dos. Ce qui apparaissait au départ comme la triste dérive de jeunes gens névrosés, cherchant à fuir leur ennui dans de morbides cérémonies sataniques, va se révéler au fil de l'enquête autrement plus grave. C'est en fait un réseau propagandiste très actif d'adorateurs d'Hitler et de Satan que le magistrat va découvrir.

L'affaire commence dans le Var de la manière la plus anodine. En septembre 1996, les employés d'une entreprise de débroussaillement mettent au jour une cache aménagée dans un ancien blockhaus allemand. Un gros sac en plastique, dissimulé là, contient un crucifix, des brûlots néonazis. Les murs du blockhaus sont couverts d'inscriptions

racistes haineuses et de peintures représentant une croix gammée et un cercueil. Il s'agit d'une référence claire à un dossier particulièrement sordide alors également instruit dans le département : la profanation d'une tombe. Les auteurs, après avoir exhumé le cadavre, ont mutilé les restes de son visage à coups de marteau avant de lui planter une croix inversée dans le thorax. Un an plus tard, les coupables sont arrêtés, une importante documentation est trouvée provenant de sites satanistes sur l'Internet.

Deux jeunes filles, dont une mineure, font partie du groupe. L'aînée confiera aux enquêteurs médusés qu'elle aimait boire le sang humain de ses amis au cours des cérémonies diaboliques. Des perquisitions permettent d'établir que les principaux membres du groupe ont aussi opéré loin du Var. Un membre du groupe avouera ainsi être l'auteur de profanations commises en Alsace. Sa forte personnalité a inspiré un adepte local de ces macabres messes noires qui venait d'assassiner de 33 coups de couteau un curé, le père Jean Uhl.

On retiendra que tous ces adolescents et jeunes gens étaient psychologiquement fragiles. Mais parlera-t-on suffisamment de ces marchands de violence et de chaos qui concourent à transformer des adolescents en tueurs froids et insensibles ?

Les islamistes travaillaient-ils (déjà) les banlieues ?

Et les islamistes, me direz-vous ? Ils « travaillaient » déjà les banlieues, ils savaient désigner l'ennemi. Pour eux, les Juifs et dans une moindre mesure les Chrétiens ont rejeté le Prophète et l'Islam.

Ils sont minoritaires certes, mais ils pesaient de plus en plus lourd. C'est ainsi que des petits groupes islamistes (les Salafistes⁶⁷) avaient lancé l'offensive auprès des musulmans de France. Intolérants, souvent violents et antisémites, ils prétendent imposer à tous leur conception intégriste de l'Islam. De fait, les responsables de la lutte antiterroriste estimaient déjà à cette époque que c'est bien dans leurs rangs que sortiront les prochaines générations d'activistes radicaux.

Comment le mouvement salafiste a-t-il pu faire souche en France ? s'interrogent Claire Chartier et Besma Lahouri, de *L'Express*⁶⁸.

Retour aux années 1990 et à son influence jusqu'au début des années 2000.

Les journalistes racontent qu'à l'époque, Abdekalder Bouziane et Abdelhadi Doudi, l'imam de la mosquée du boulevard National, à Marseille, introduisent le salafisme dans l'Hexagone. Les deux hommes ont de nombreux points communs : algériens tous deux, ils sont arrivés sur le

territoire français dans les années 1980 et sont passés par l'université islamique de Médine. Le nec plus ultra, aux yeux des fondamentalistes musulmans. Abdelhadi Doudi prône cependant un salafisme nettement plus belliqueux que son coreligionnaire de Vénissieux. Beau-frère de Mustapha Bouyali, fondateur de la première organisation islamiste armée, il est un compagnon de route d'Ali Belhadj, fondateur du FIS algérien. Emprisonné en Algérie, Doudi est relâché en 1986. Il immigre en France. « *Beaucoup d'islamistes ont profité impunément de notre hospitalité* », glisse un policier de la région parisienne. Il faudra attendre 1995 pour que les autorités réagissent en démantelant des réseaux islamistes de Roubaix, de La Courneuve et d'Avignon. Et 2004 pour que le ministère de l'Intérieur sonne la fin de la partie pour les imams fondamentalistes, en ordonnant l'expulsion de cinq d'entre eux, depuis janvier 2004⁶⁹.

Parmi les imams qui ont été expulsés le 6 janvier 2004 par Nicolas Sarkozy, le ministre de l'Intérieur, on trouve Orhan Arslan. Ancien imam de la mosquée En Nour à Mulhouse, ce religieux appartient à la mouvance Kaplan, une composante radicale de l'islamisme turc. Les services spécialisés le surveillent de près depuis plusieurs années. En août 2000, les policiers relèvent déjà que l'imam réunit « *régulièrement les jeunes du comité mulhousien pour les soumettre à des séances d'entraînement sportif et d'endoctrinement*⁷⁰ ». Transformé en chef de troupe, le chef religieux dirige un groupe d'enfants et d'adolescents. Il les fait « évo-

luer au pas de course sous les acclamations : “Allah est grand !” et “Tekbir”! ». « Tekbir ! » est le cri de ralliement des adeptes de la mouvance Kaplan. Aucun des jeunes ne manipule d'armes. Mais la police s'inquiète de la possible constitution de réseaux de soutien à la cause islamiste internationale. Selon les services de renseignement, le religieux entretient des contacts réguliers, directs ou indirects, avec des soldats du djihad. Il fréquente notamment son homologue algérien de Vénissieux, Chellali Benchellali⁷¹, qui sera mis en examen en janvier 2004 dans l'affaire dite des « filières tchétchènes⁷² ». Orhan Arslan tient des prêches « résolument hostiles aux Juifs et Occidentaux » et ne cache pas son admiration pour le fondateur d'Al Qaïda. L'imam cherche à convaincre les fidèles que le 11 Septembre 2001 fut un « prétexte » pour envahir l'Afghanistan et il clame que George Bush est « comparable à Hitler ».

Mais n'est-il pas déjà trop tard, s'interroge *L'Express*⁷³ ?

Les salafistes, il est vrai, savent s'y prendre. Prosélytes hors pair, ils battent le pavé des cités miteuses où les jeunes qui tiennent les murs sont sensibles à leur discours. « *Ils ne font jamais de grands débats théologiques, mais citent des cas concrets en se donnant en exemple* », raconte Kamel Kabtane, recteur de la grande mosquée de Lyon et président du conseil régional du culte musulman de Rhône-Alpes. L'islam que proposent les salafistes a réponse à tout, à condition d'abdiquer tout esprit critique⁷⁴.

Dans une enquête inédite dont *L'Express* avait eu la teneur, la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) dresse pour la première fois un état des lieux précis du salafisme en France, en 2004⁷⁵. D'après ce rapport confidentiel, ce mouvement contrôle 15 mosquées sur les 150 lieux de culte tenus par des radicaux sur le territoire. En clair, les présidents des associations gérant ces mosquées et leurs imams appartiennent à ce courant fondamentaliste, qui rassemble une centaine de prédicateurs, toujours d'après le document des RG. Précision d'un officier supérieur des renseignements : « *Les salafistes seraient aujourd'hui entre 5.000 et 6.000 rien qu'en Ile-de-France, soit dix fois plus qu'il y a dix ans* ». Des chiffres qui affinent les données d'un précédent rapport des Renseignements généraux de la préfecture de police (RGPP), rendu public en février 2004. D'après ce compte-rendu, qui ne portait que sur l'Ile-de-France, 32 mosquées radicales noyaient la grande couronne parisienne. On sait donc, grâce au dernier constat des RG, que les salafistes non seulement sont implantés dans plusieurs villes de cette région – Sartrouville, Stains, Aulnay-sous-Bois, Longjumeau, Villeneuve-la-Garenne, Ecquevilly, Nanterre et Pontoise – mais ont aussi essaimé un peu partout en province : Amiens, Orléans, Grenoble, Valence, Beauvais, Pau, Bron, Roubaix ou Marseille⁷⁶. Les auteurs de la synthèse soulignent la « *montée sensible du prosélytisme, essentiellement auprès des jeunes, musulmans ou pas, des quartiers sensibles*⁷⁷ ».

Résumons : à partir de 2002, face à la montée sensible de cet islam radical, les pouvoirs publics décident de renforcer leur vigilance à l'égard des prêcheurs étrangers. Des mesures coercitives sont prises, souvent médiatisées, afin de sanctionner des propos incitant à la violence, au djihad, à l'antisémitisme et au racisme. Or, on se rend très vite compte qu'Internet est devenu un nouveau mode de propagande privilégié des islamistes. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2004, quinze sites francophones sont suivis par les policiers. De même que les cassettes vidéo, Internet

permet aussi aux salafistes de différentes régions de tisser des liens entre eux.

Le Djihad contre les Juifs et les mécréants devient le mot d'ordre. Le Djihad, cette nouvelle « croisade » contre les impies, les Juifs et les autres en ce vingt-et-unième siècle commençant, triste réalité d'un Islam totalement bafoué et dénaturé par des fanatiques.

Et Internet est un précieux outil de propagande.

67. Le terme de Salafiste vient du mot salaf, qui signifie « anciens ». Les Salafistes se réfèrent donc au Prophète ainsi qu'à trois premiers successeurs : les Califes Abou Bakr, Omar et Othman. Ils prétendent copier leur vie sur celles de ces ancêtres. Le Coran et la Sunna (paroles et gestes du Prophète) sont leur unique référence. Ils font la chasse à la moindre innovation (bida) dans le culte.
68. Claire Chartier, Besma Lahouri, « La stratégie des salafistes », *L'Express*, 7 juin 2004.
69. *Idem*.
70. « Échos du mouvement extrémiste Kaplan », DCRG, 1^{er} août 2000.
71. Sous le coup d'un arrêté d'expulsion rendu le 8 janvier 2004 en raison de ses prêches appelant « à la violence et à la haine raciale », Chelali Benchellali, l'imam de Vénissieux proche du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) est expulsé du territoire, à destination de l'Algérie en septembre 2006.
72. Le réseau islamiste dit des « filières tchétchènes » avait préparé en 2001 et 2002 toutes sortes d'attentats, contre la Tour Eiffel, le Forum des Halles, des commissariats ou encore des bâtiments abritant des intérêts israéliens. Les vingt-sept prévenus du procès des filières tchétchènes qui ont « tous participé à des degrés divers à un groupement » qui avait pour but de réaliser un attentat, probablement chimique, en France, seront condamnés par la justice, en mai 2006.
73. Claire Chartier, Besma Lahouri, « La stratégie des salafistes », *L'Express*, 7 juin 2004.
74. *Idem*.
75. Voir également Piotr Smolar, « Mouvance éclatée, le salafisme s'est étendu aux villes moyennes », *Le Monde*, 22 février 2005.
76. Claire Chartier, Besma Lahouri, « La stratégie des salafistes », *L'Express*, 7 juin 2004.
77. Sur ce sujet, on verra aussi : Samir Amghar, « Le salafisme en France : de la révolution islamique à la révolution conservatrice » : <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/critique/article/ci40p95-113.pdf>



C'EST COMMENT AUJOURD'HUI ?

Nous venons de le voir, jusque-là et pour simplifier énormément, les militants extrémistes ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. Ils devaient se déplacer, aller à la rencontre de sympathisants en quelques lieux, souvent surveillés par la police. Ils adressaient du courrier, publiaient de petites revues et des tracts grossiers. Le tirage était réduit, les publications illicites étaient vendues chez quelques dépositaires ou dans des librairies peu achalandées, et peu nombreuses au demeurant. Et quelquefois, pour les distribuer ou les vendre, des militants parcouraient le monde entier.

En définitive, il était relativement difficile au début des années 1980 de se procurer de la propagande de haine.

Puis vint l'ère des disquettes et des messageries électroniques...

Effrayant : le mot vous sort de la bouche après avoir vu sur écran les nouveaux jeux vidéo qui distrayaient les élèves autrichiens et allemands. On y jouait à devenir Hitler. Et pour cela, une seule règle

était valable : il fallait gazer le maximum de Juifs ou de Turcs, en gérant au mieux son camp d'extermination.

Tout commence en 1988. Un reportage de la télévision autrichienne signale l'existence de ces jeux. Quelques mois plus tard, un instituteur de la ville de Graz découvre que ses élèves se livrent à un véritable trafic de disquettes. Effaré, il alerte les parents. Les ministères de l'Instruction et de la Police déclenchent par la suite de vagues enquêtes, sans résultat. L'instituteur sera agressé par des inconnus et devra quitter la ville.

Un écolier sur cinq reconnaîtra avoir joué avec ce type de jeux et une enquête effectuée à Linz montrera que 39% des élèves connaissaient, échangeaient et utilisaient les disquettes. Un peu plus de 1 sur 5 (22%) les avaient d'ores et déjà essayées. Quoi de plus facile à l'époque que de recopier une disquette ? Le goût de l'interdit, accompagné d'un terrain idéologiquement propice, faisait le reste.

En Allemagne, la directrice du Bureau de contrôle des écrits interdits à la jeunesse recensera plus de 120 versions différentes de ces programmes, réparties sur l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis.

Les jeux étaient vendus sous le manteau, parfois avec un emballage trompeur. Ils étaient copiés à des centaines d'exemplaires, en dehors de tout circuit commercial. Le Bureau interdira par la suite cent six de ces jeux, dont « Clean germany ». Ce jeu consistait à tuer le maximum d'homosexuels, d'écologistes, de communistes et d'étrangers sur fond d'hymne national allemand. « Test aryen » sera également interdit. Il proposait d'éliminer le joueur si son nom se terminait par « tein » ou « berg » ou un nom à consonance juive et si ses caractéristiques physiques n'étaient pas jugées conformes.

Un autre jeu sera également l'objet d'une interdiction « KZ – Manager ». Dans celui-ci, une série de questions préliminaires distinguait les futurs dirigeants du camp et les « autres ». Le but du jeu était de gazer autant de Turcs que possible et d'amasser des réserves d'argent liquide tout en restant dans les limites d'un budget de 100 Turcs, 100 unités de gaz et

une somme d'argent.

Soudain, apparaissait l'image du « succès », des cadavres verdâtres repliés sur le sol et une sentence d'encouragement en lettres rouges : « *Le gaz a fait son effet et vous avez soulagé l'Allemagne de quelques parasites* ».

Prolongeant l'enquête qui avait été faite en Allemagne, le quotidien italien *La Repubblica* précisera que 10% des jeunes Allemands qui possédaient un ordinateur avaient en leur possession au moins un jeu vidéo glorifiant le nazisme. *La Repubblica* révélera par ailleurs que parmi les 20.000 jeux vidéo disponibles en juin 1989 sur le marché allemand, 6.000 au moins avaient un contenu nazi ou raciste.

Plusieurs années ont passé et quoique ce type de jeu circule toujours, les extrémistes font aujourd'hui l'économie de disquettes, parce qu'elles n'existent plus⁷⁸.

78. Voir à ce sujet Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, op. cit.

Ils préfèrent utiliser toutes les possibilités qu'offre le Net.

Ils ont d'ailleurs vite compris le parti qu'ils pouvaient tirer d'une utilisation rationnelle et systématique d'Internet. Les quelques déclarations suivantes – étaillées dans le temps – le démontrent.

L'extrémiste Milton J. Kleim dans son « On tactics and strategy for Usenet » expliquait, par exemple, la stratégie utilisée :

« Il offre de gigantesques possibilités pour permettre à la résistance aryenne de diffuser notre message aux inconscients et aux ignorants. C'est le seul média de masse dont nous disposons et qui est relativement épargné par la censure... C'est maintenant que nous devons nous emparer de cette arme qu'est Internet afin de la manier avec habileté et sagesse⁷⁹ ».

Dans une publication intitulée « La conspiration théorique », l'activiste autrichien Walter Ochtenberger se félicitait que « la liberté de pensée soit totale sur

Internet [...]. Dans le fond, Internet est le média démocratique le moins mauvais ». Olivier Bode – autre activiste néonazi et grand co-organisateur de rassemblements de nostalgiques pour célébrer l'anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler – écrivait qu'on ne peut faire « que des louanges sur les applications d'Internet ». Dans un autre commentaire publié sur le site américain de Stormfront, émanant cette fois d'un groupuscule néonazi allemand, il était écrit :

« Nous devons créer des zones libérées. Dans ces zones dont Internet, nous exercerons notre pouvoir, gagnerons des militants, accentuerons notre militantisme et punirons tous les déviants et nos ennemis ». Sur un autre site, il était proclamé : « Ce qu'il y a de pratique avec Internet, c'est qu'il nous permet d'échapper à la censure officielle. Chacun d'entre nous, avec des capacités pourtant réduites, peut atteindre l'opinion publique. Ce qui permet ainsi de diffuser nos informations et notre propagande, mais encore de retirer tous pouvoirs à ceux qui sont les gardiens de la bonne parole et censeurs officiels. Et, ceci d'autant plus que sur Internet, chacun peut contrôler les autres... »⁸⁰.

79. Voir à ce sujet Marc Knobel, *Racisme et néo-nazisme, un rapport du Centre Simon Wiesenthal*, mars 1997, 100 pages.

80. Voir à ce sujet Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, Paris, op. cit.

Une croissance rapide

Selon les chercheurs du Centre Simon Wiesenthal, en 1995, il n'existait qu'un seul site d'incitation à la haine raciale. En novembre 1997, le Centre en avait recensé déjà 600. En février 1995, le Centre donnait une liste de sites extrémistes ou néonazis⁸¹. Un nouveau chiffre était annoncé en janvier 1999⁸² : 1429 sites encouragent le racisme et l'antisémitisme, diffusent de la « hate music » (le rock néonazi ou identitaire) ou des théories néonazies⁸³.

Au 15 juillet 1999, ce chiffre était passé à plus de 2100 et d'autres sources confirmaient ces chiffres. Nous disposions ainsi d'un indicateur d'importance qui permettait de mesurer l'évolution de ces sites. Dans les années 2000, le Centre avait ensuite identifié 14.000 sites Web, réseaux sociaux, incitant à la haine sur Internet⁸⁴. Mais, en réalité, nous étions probablement loin du compte et ceci pour plusieurs raisons.

- 1)** Les chercheurs référaient plus facilement les sites anglo-saxons, que les sites qui proviennent d'autres pays.
- 2)** D'autres référaient les sites qu'ils pouvaient comprendre parce qu'ils étaient en anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, français ou russe. Pouvaient être écartés les sites écrits en d'autres langues.

3) Un autre paramètre doit être évoqué. De nombreux sites étaient évidemment liés à des situations particulières, régionales ou nationales. Les chercheurs pouvaient méconnaître la situation qui prévalait dans tel ou tel pays lointain et/ou de distinguer les sites extrémistes, affiliés à des structures, mouvements, courants quelquefois disparates, changeants ou complexes.

4) Un quatrième facteur est d'importance. Il dépendait, pour effectuer une telle recension, des indications qui étaient également livrées par les internautes, des liens référencés sur chacun de ces sites, d'adresses et noms de sites. Le tout constituait une sorte de puzzle aux contours indéterminés. Un site peut changer de nom, d'adresse, de fournisseurs d'accès, de services ou de contenus, ou de lieu d'hébergement. Le tout est donc d'une extraordinaire complexité. Un site affilié à un quelconque mouvement peut tout simplement disparaître si le mouvement est dissous ou s'auto-dissout. Plusieurs sites peuvent apparaître du jour au lendemain, si telle ou telle structure décide de multiplier sa présence sur le Net. Reste bien sûr à répertorier le tout, déchiffrer les situations, comprendre les enjeux et les suivre à la trace.

Néanmoins, les données ont été précisées par la suite. Nous disposons depuis l'année 2010, d'un catalogue de 170

pages recensant les sites Web, blogs, podcasts ou jeux promouvant la haine. Ce catalogue est intitulé *Dictionnaire de la haine*⁸⁵.

D'aucuns diront que les chiffres cités – sont sans importance tant les sites pouvaient/peuvent être nombreux. Ils ajouteront aussitôt qu'il ne faut pas trop leur prêter attention ou s'inquiéter de l'existence de sites extrémistes et racistes.

D'autres estiment que l'Internet est

un instrument séduisant pour la propagande raciste, d'abord parce qu'une large audience lui est assurée à un coût modeste. Ensuite parce qu'il est difficile d'identifier tous les sites et qu'enfin, ils sont assurés de l'impunité dans certains pays. C'est probablement pour ces trois raisons essentielles qu'au cours des dernières années, le Net a été adopté par les mouvements ou des individus propagant la haine, ceci a d'ailleurs facilité leur accès aux jeunes et à d'autres recrues potentielles.

Les chiffres fluctuent

Les groupes haineux aux États-Unis sont en constante croissance et leur nombre a dépassé le millier pour la première fois en 2010. Les résultats de la recherche ont été compilés dans un rapport, *The Year in Hate & Extremism, 2010*, par le Southern Poverty Law Center (SPLC), une organisation de défense des droits civils basée en Alabama. Selon le SPLC le nombre de groupes de haine en ligne a augmenté de 69% entre 2000 et

2012 et l'organisation dénombrait 954 groupes actifs fin 2017⁸⁶.

Qu'elles soient alimentées par le racisme ou une idéologie radicale, la croissance et la propagation des groupes haineux ne montrent aucun signe d'essoufflement. L'épidémie grandissante de haine et d'extrémisme est alimentée en grande partie par Internet, lequel devient une plateforme permettant aux groupes de communiquer et de répandre leur idéologie.

Car là est probablement la nouveauté. Il est beaucoup plus facile aujourd'hui de trouver ces revues sur le Net. **Ce qui était proscrit, caché, honteux et poursuivi par le passé, se trouve aujourd'hui en toute lisibilité et visibilité sur le Net. On peut même affirmer que, pour des mouvements qui déclinaient, tant en Europe qu'aux États-Unis, ils ont pu retrouver grâce aux sites**

qu'ils ont créés un second souffle. Pour certains, on peut même parler de renaissance, tant le nombre de connectés est important et peut surprendre (les sites Web de *Stormfront*, de David Duke, aux Etats-Unis, ou *d'Egalité et réconciliation* d'Alain Soral, ou *F. de souche* en France, par exemple, reçoivent des dizaines de milliers de visites par jour...)

L'audience du site Égalité et réconciliation

Au printemps 2013, le site d'Alain Soral, dont l'antisémitisme est obsessionnel, « enregistrait 3,8 millions de visites, 14,5 millions de pages vues, et un peu moins d'1 million de visiteurs par mois ». Le site de mesure d'audience Alexa classe alors *Égalité et Réconciliation* au rang 238 à l'échelle de la France, soit une audience proche du site *Atlantico*⁸⁷. À l'automne 2013, le site est 269^e au classement Alexa, à proximité du site de *Télérama*⁸⁸. En octobre 2014, il se place au 213^e rang, devant *Mediapart* (251)⁸⁹. En janvier 2015, il occupe la 276^e place⁹⁰. D'après les journalistes Robin d'Angelo et Mathieu Molard, en 2015, le site « frôle les 7 millions de visiteurs uniques chaque mois, quand l'UMP et le PS peinent à attirer plus de 200.000 utilisateurs chacun ». Robin d'Angelo précise qu'« il ne faut pas surestimer l'impact de ces chiffres et distinguer les personnes qui

vont simplement là pour lire des articles et celles qui adhèrent à ses propos⁹¹ ». *Libération* indique en 2016 que le site « figure parmi les 700 plus fréquentés en France, devant plusieurs titres de presse⁹² ». La même année, le chercheur Antoine Bevort avance, en s'appuyant sur le classement Alexa, qu'« *Égalité et Réconciliation* est le premier site politique français, et obtient 8,1 millions de visites mensuelles⁹³ ». *Le Monde* estime que « la méthodologie de ce classement [...] est cependant contestable⁹⁴ ». En décembre 2017, Facebook supprime les pages d'Alain Soral et d'*Égalité et Réconciliation* au motif que celles-ci sont « l'expression du racisme ou de l'homophobie » ; ces espaces cumulaient alors plus de 288.000 abonnés à eux deux⁹⁵. Enfin, il faut noter que la chaîne *Égalité et Réconciliation* d'Alain Soral sur YouTube émet quotidiennement. Elle compte 135.962 abonnés. Inscrite le 15 septembre 2010 sur YouTube, elle totaliserait 56.570.970 vues.

Projetons-nous maintenant quelques années plus tard. Nous sommes dans les années 2010, cette fois. Examinons ce

qu'il en est de l'utilisation de la propagande, des moyens mis en œuvre, principalement par les islamistes.

81. Parmi les sites les plus dangereux recensés par le Centre Simon Wiesenthal, nous trouvions ceux du British National Party (GB), du Nationalist Socialist Movement et de NS 88 (Danemark) ; du Finland Ainaskin (Finlande) ; des Charlemagne Hammer Skinheads (France) ; De Germanica Online (Allemagne) ; du Norwegian White Nationalist, White Power, Rock Rase, Revolusjon (Norvège) ; des Hammerskin, Scarborough Skinheads, le Zundelsite, Women for Aryan Unity (Canada) ; Du Stormfront, Sormwatch, Knights of KKK, Resistance Records, Aryan Crusader (USA)...

82. Marc Knobel, *Racisme et néo-nazisme*, op. cit. Voir précisément la liste des sites aux pp 17-26.

83. *Idem*.

- 84.** Voir à ce sujet Catherine Blaya, *Cyberhaine. Les jeunes et la violence sur Internet*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2019, p. 49.
- 85.** *Idem*.
- 86.** Voir à ce sujet Catherine Blaya, *Cyberhaine. Les jeunes et la violence sur Internet*, *op. cit.*, p. 49.
- 87.** Nolwenn Le Blevennec et Imanol Corcostegui, « Égalité et Réconciliation, le site de Soral et aussi de votre voisin », *Rue89*, 5 décembre 2013.
- 88.** Evelyne Pieiller, « Les embrouilles idéologiques de l'extrême droite », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.
- 89.** Mathias Destal, « Les inquiétants bataillons d'Alain Soral », *Marianne*, n° 913, semaine du 17 au 23 octobre 2014, p. 22-26.
- 90.** « Charlie Hebdo : qui sont ces sites qui vous parlent de complot ? », sur *Nouvelobs.com*, 23 janvier 2015.
- 91.** « Business lucratif... « Cellule Wikipédia »... Réédition antisémite... Deux journalistes de Street-Press dévoilent « le système Soral » », *20 Minutes*, 2 septembre 2015. Voir également la notice Égalité et réconciliation de Wikipedia.
- 92.** Dominique Albertini, « Alain Soral, des histoires à endormir debout », *Libération.fr*, 11 mars 2016.
- 93.** Antoine Bevort, « Les trente sites politiques français ayant le plus d'audience sur le Web », sur *blogs.mediapart.fr*, 21 octobre 2016.
- 94.** Olivier Faye et Damien Leloup, « Le site d'Alain Soral, Égalité et Réconciliation, piraté par le hacker Ulcan », sur *lemonde.fr*, 26 octobre 2016.
- 95.** « Facebook supprime les pages d'Alain Soral et de son site Égalité et réconciliation », sur *lemonde.fr*, 15 décembre 2017.

Propagande, haine, antisémitisme et sites islamistes

Comme l'a montré la démographe Michèle Tribalat⁹⁶, les divers sites Internet francophones ou arabophones fréquentés par de jeunes Français offrent un matériau intéressant pour comprendre la problématique.

En premier lieu, de nombreux écrits sur les sites islamiques développent des discours anti-occidentaux qui trouvent d'abord leur justification, sous une forme ou sous une autre, dans les textes sacrés. On s'étend longuement sur la corruption de la parole divine (le Coran) par les juifs et les chrétiens, qui prêchent par anthropomorphisme, associationnisme et idolâtrie. L'Occident impie est ensuite élevé au rang d'ennemi absolu, puis les diatribes anti-américaines et antisémites viennent clore le tout.

Le sociologue Samir Amghar, interrogé par *Le Parisien*⁹⁷ (20 septembre 2010), estime qu'Internet est devenu la principale source d'information religieuse, mais aussi le principal pourvoyeur de radicalité. Ce n'est plus tant dans les mosquées, lieux traditionnels du débat mais aussi du recrutement des djihadistes avant le 11 Septembre 2001, et où les imams se savent aujourd'hui très surveillés par les services de renseignement, que le jeune se rend. À la question de savoir pourquoi un jeune

pourrait être sensible à ce discours, il répond : « *Ce jeune âgé de 15 à 35 ans, souvent issu de la deuxième ou troisième génération de l'immigration, est mû par un double besoin de rupture : à l'égard de ses parents, dont il considère l'islam routinier, et du fait de sa quête d'identité. Sa revendication d'un islam éclairé comporte une forte dimension protestataire* ». À la question de savoir quelles tendances de l'islam on trouve sur la Toile, Samir Amghar répond :

« *Toutes. Mais un site sur deux est, selon moi, de tendance salafiste. Car le salafisme, mouvance fondamentaliste qui a pour référence les théologiens d'Arabie saoudite, a été le premier à fonder son mode de prédication et de recrutement de fidèles sur cet outil. On y distingue deux tendances : le salafisme djihadiste, minoritaire, qui prône la violence comme moyen d'imposer la primauté de l'islam dans le monde, et le salafisme quiétiste, qui récuse la violence terroriste tout en préconisant la distance avec l'Occident impie et ses valeurs. Cette mouvance supplante deux autres tendances : les Frères musulmans, dont l'influence s'exerçait par les cours, la diffusion de cassettes et DVD, et les conférences ; et le Tabligh, qui utilisait le porte-à-porte* ».

Nous pensons donc que le Net est un bon poste d'observation pour mesurer

comment les extrémistes – tous les extrémistes, religieux et politiques – se servent de cet outil ; comment ils exploitent

les peurs et l'ignorance ; comment ils prêchent la haine, comment et pourquoi ils cherchent des boucs émissaires.

96. Michèle Tribalat , « Sortir des amalgames », *Le Figaro*, 21 septembre 2001.

97. *Le Parisien*, 20 septembre 2010, pp. 2-3.

Discours accessibles

Différents discours des figures majeures de la nébuleuse islamiste étaient/sont accessibles. Ces textes, parfois longs (plus de dix pages) sont traduits en français. Ainsi, sur un « forum islamique », l'Égyptien Ayman al-Zawahiri (le numéro deux d'Al-Qaïda) répondait longuement (mais pas en direct) à des questions d'internautes. L'un d'eux demandait s'il faut « *partir au combat* ». « *Oui, l'assure Zawahiri, il y a la possibilité de partir en Irak ou en Afghanistan si la personne trouve un guide de confiance* ». Parmi des récits de « référence », on trouvait aussi un « Message à la jeunesse » d'Abdullah Youssouf Azzam, cheikh palestinien qui fut à l'origine du premier djihad en Afghanistan. « *Rien que le djihad et les armes. Pas de négociation, pas de discours, pas de dialogue* », répétait celui qui fut l'un des modèles de Ben Laden. « *Allah nous prépare pour la victoire* », détaillait pour sa part, sur une trentaine de pages traduites à partir de cours enregistrés, l'Américain d'origine yéménite Anwar Al-Awlaki – cet imam extrémiste de 38 ans a été abattu au Yémen fin 2009. Propagandiste djihadiste, il avait fait de la Toile son principal outil d'influence, et passe pour avoir été le « conseiller spirituel » de trois des auteurs des attentats du 11 Septembre 2001 et, plus récemment, de Nidal Malik Hassan – ce psychiatre de l'armée américaine a tué treize personnes en 2009 au Texas.

Les discours guerriers s'adressent également aux femmes et aux plus jeunes

Un « cheikh martyr » détaille ainsi leur rôle « *dans le combat contre l'ennemi* », tout de « *sacrifice* » à l'époux et au fils. Un texte signé de l'épouse d'Al-Zawahiri et adressé aux « *sœurs musulmanes* » vili-pende « *l'Occident impie qui ne veut pas que tu te pares de ton hijab, car cette pratique divulgue leur déclin et la basse de leurs mœurs*⁹⁸ ». Mentionnons également la Fatwa du cheikh Salman ibn Fahd al 'Awdah Hafizahullah sur le statut des opérations martyrs en Islam :

« *Quant à celui qui frappe jusqu'à la mort, alors ça doit être sous le contrôle de gens qui ont de l'expérience comme nous l'avons cité, pour s'assurer qu'il y aura des morts et des blessés, qu'il y aura de gros dégâts, que la terreur soit répandue chez les ennemis, que ça les pousse à rentrer chez eux sans pour cela engendrer des représailles graves de leur part, tel que se venger en tuant des innocents, ou la destruction des villes et des villages, ou toute chose semblable*

Ces diatribes (sur le Net) sont si virulentes qu'elles ne doivent pas manquer d'échauffer les esprits de quelques jeunes femmes ou hommes par ailleurs perturbés, en quête d'identité et confrontés au dilemme de vivre dans un choc de cultures⁹⁹. Par exemple, c'est ainsi que

l'on trouve sur un portail de vidéo, cet échange étonnant entre un Français récemment converti à l'Islam et le Shaykh al-Albâni, sur le Djihad. Le converti interroge le Shaykh : « *Si les fautes que l'on a fait avant de se convertir à l'Islam, lorsque l'on fait la chahâda¹⁰⁰, ces fautes sont-elles effacées ? Ces péchés sont-ils effacés ?* » Réponse du prêcheur : « *Le Messager a dit : « L'Islam (la conversion d'une personne) efface tous les péchés précédent (son) Islam* ». Autre question : « *Je voulais savoir maintenant, nous, quand on veut s'engager pour le Djihad qu'est-ce qui est le plus important dans l'immédiat ? C'est faire le Djihad contre soi-même (la science) ou faire*

le Djihad avec les armes pour combattre les mécréants ? ». Le converti demande ensuite ouvertement s'il doit partir en Irak ou ailleurs et immédiatement pour accomplir le Djihad par les armes.

La mouvance islamiste utilise donc le « réseau des réseaux » et les sites qu'elle rassemble sont foisonnantes et terriblement dangereux. Grâce à l'Internet, les islamistes diffusent leur propagande et recrutent les futurs terroristes dont certains, un jour, commettent des attentats en Europe ou ailleurs. L'embriagagement se fait par l'Internet.

98. Marc Knobel, « Les djihadistes et les femmes », *Huffington Post*, 26 septembre 2014.

99. Si le phénomène attirait les femmes, c'est parce que le discours tenu par les groupes djihadistes a changé. Une place plus importante était dévolue à la femme musulmane dans le djihad syrien, alliée à une image qui reste traditionnelle. Doctorante-chercheuse suisse travaillant sur les femmes djihadistes à l'EHESS, Géraldine Casutt est en contact avec certaines de ces femmes. Selon elle, l'idéologie djihadiste a tendance à présenter la femme comme un être de très grande valeur, complémentaire de l'homme. Une image de la femme musulmane («al-ukhti», «ma sœur» en arabe) bafouée, selon eux, en Occident et dans les pays musulmans qu'ils estiment corrompus. C'est la deuxième nouveauté dans le message djihadiste. Ce discours résonne dans l'esprit des jeunes femmes et jeunes hommes qui ont développé un certain ressentiment à l'encontre des politiques religieuses menées dans leur pays d'origine (TV5 monde, 8 août 2014). Ces femmes avaient/ont le sentiment de servir une cause qu'elles estiment juste. A travers le djihad syrien, elles endosseront la défense des musulmans et musulmanes réprimés dans le monde, et surtout en Syrie par l'alaouite Bachar el-Assad.

100. La chahâda, l'« attestation » ou « témoignage de foi », est la profession de foi de l'islam, dont elle constitue le premier des cinq piliers.

Antisémitisme vs islamisme ?

Et, une des figures favorites de cette rhétorique vise à transformer les juifs, les sionistes, les Israéliens – devenus bien souvent synonymes – en nazis, sans oublier de donner un coup de patte à la... « France collaboratrice ». « *Si vous ne combattez pas les Juifs, ces porcs, vous êtes des castrés, des hommes émasculés* », peut-on écouter dans une vidéo populaire en anglais. Ou c'est encore le cheikh al-Qaradâwî, sommité du monde musulman, qui explique en arabe, dans une vidéo récupérée par les services de renseignement français sur YouTube, que « *Allah punit régulièrement les Juifs pour leur corruption* »; Hitler, avec « *tout ce qu'il leur a fait* » et, bien que « *cela ait été très exagéré par les Juifs* », a réussi à les « *remettre à leur place* ». « *C'est un châtiment divin (...) si Allah veut, la prochaine fois ce sera par la main des musulmans*¹⁰¹ ».

Mais cette nazification dépasse largement le conflit israélo-palestinien et devient une vraie figure de style dans le traitement d'autres sujets d'actualité. Par exemple, cette rhétorique a été étendue aux Américains qui ont installé un « camp de concentration » à Guantanamo où ils détiennent des prisonniers, talibans ou membres d'Al-Qaïda, selon certains sites. Un site publiait le 20 février 2002 un billet intitulé : « *Guantanamo=Auschwitz* » dans lequel on pou-

vait lire : « *Maintenant ce sont eux les talibans qui sont séquestrés et torturés dans les camps, de véritables camps de la mort* ». Ce billet se terminait ainsi : « *Guantanamo=Auschwitz ? Non, c'est pire* ».

La référence à d'autres conflits plus récents que la Seconde guerre mondiale pour décrire la situation des musulmans dans le monde vient compléter le tableau : la guerre d'Algérie, la Bosnie. Là non plus, les propos ne font pas dans la nuance¹⁰². Enfin, cette nazification du discours voisine souvent avec un négationnisme à peine voilé. Mais ce négationnisme ne se contente pas de remettre en cause la Shoah, il représente une véritable façon de penser le monde qui se saisit de l'actualité, ce qu'Alain Finkielkraut a appelé « *le négationnisme en temps réel*¹⁰³ ».

Selon ces sites sur le Net, par exemple, les attentats du 11 Septembre seraient un coup monté des Américains et/ou des Israéliens contre l'Islam ou pour dénaturer l'Islam. Le Djihad (armé) deviendrait donc une obligation pour défendre les musulmans. « *Lorsque les ennemis d'Allah placent leurs épées sur la gorge des musulmans et terrorisent leurs enfants et les personnes âgées... Alors il est obligatoire pour tous ceux qui en sont capables de les combattre, de répandre leur sang et de faire le djihad contre eux jusqu'à la libération complète de la Palestine et de tous les pays musulmans* », pouvait-on lire sur un site francophone¹⁰⁴.

Ici, c'est le cheikh Sulayman al-'Ulwan qui s'exprime, inconnu du grand public mais disposant de son cercle d'in-

fluence dans la mouvance salafiste, ces rigoristes qui entendent mener la vie du prophète à notre époque.

-
- 101.** Marc Knobel, « Antijudaïsme et antisémitisme en ce début de XXI^e siècle », *Le Genre humain*, 2016/1-2 (n° 56-57), pp. 499-512.
- 102.** Michèle Tribalat, « L'obsession anti-israélienne sur le Net islamique », *Observatoire du Monde Juif*, n° 4-5, 2002, pp. 7-16.
- 103.** Olivier Delcroix, Entretien avec Alain Finkielkraut, « L'abolition des censures permet de refaire l'histoire », *Le Figaro*, 23 avril 2002.
- 104.** Marc Knobel, « Antijudaïsme et antisémitisme en ce début de XXI^e siècle », *Le Genre humain*, *op. cit.*

Et plus tard ? Daech ?

Cet outil de propagande en anglais pour le djihad mondial est publié sur internet. Pour son premier numéro intitulé « Le retour du califat », *Dabiq*, le journal en PDF de Daech, donnait la parole à Abou Bakr Al-Baghdadi (chef de l'État islamique). Il déclare l'avènement d'une nouvelle ère pour l'Islam et renouvelle son appel aux musulmans du monde entier à venir soutenir le nouvel État islamique en Irak et en Syrie. La maquette du journal ressemble fortement à celle d'*Inspire* (le magazine diffusé par Al-Qaïda dans la péninsule arabique, rédigé en anglais, apparu en 2010 et piraté par les services américains en 2013). À travers ses 10 numéros, *Inspire*, dont le format était attrayant, présentait aux djihadistes isolés des méthodes pratiques pour commettre par eux-mêmes des attentats, comme par exemple comment « incendier une voiture, en dix étapes ».

Au-delà, quel est son fond idéologique ?

Dabiq, écrit le *Washington Post*, nous explique que le temps est venu de l'apocalypse, après des siècles de guerre sainte. Il décrit les combats en Irak et en Syrie et parle d'une guerre de civilisation. Objectif ? « *Envahir la péninsule arabique et Allah va nous permettre de la conquérir. Il sera alors temps d'envahir la Perse et Allah nous permettra de le faire. Enfin, il est temps d'envahir Rome, et Allah nous permettra de le faire* ». Voilà en substance ce que l'on peut lire dans le deuxième numéro du magazine djihadiste intitulé *The Flood* (« L'inondation »)¹⁰⁵. Le magazine de Daech était publié en langue française. Son numéro 3 est particulièrement soigné, la maquette est très travaillée, aérée, on trouve des encadrés et des notes. Un travail qui a été probablement effectué par des maquettistes francophones. De grandes ou de petites photographies illustrent son contenu. En tout, elle fait 42 pages et selon certaines sources, elle circulait de la main à la main dans certaines banlieues.

^{105.} Voir à ce sujet Marc Knobel, « La propagande apocalyptique de Daech (en Français) », *Huffington Post*, 13 octobre 2014.

Une image vaut mieux que mille mots.

D'après la ligne éditoriale de *Dabiq*, toutes éditions confondues, il existe deux mondes. « *Le camp de l'islam et de la foi et le camp de l'incrédulité et de l'hypocrisie* ». La propagande d'Abou Bakr Al-Baghdadi est abondamment citée :

« *Ô Communauté Islamique, le monde est divisé en deux parties, en deux tranchées, il n'y en a pas de troisième, le camp de l'Islam et de la Foi, et le camp de la Mécréance et de l'Hypocrisie; le camp des Musulmans et des Moudjahid là où ils sont, et le camp des juifs, des croisés, de leurs alliés et, avec eux, toutes les nations de la mécréance et de ses religions dirigée par l'Amérique et la Russie et gouverné par les Juifs... .*

Et comme une image vaut mieux que mille mots, le magazine regorge d'images. Pèle-mêle : photos d'habitants souriants, récits multiples d'expériences et de combats, articles promettant un avenir meilleur... Il n'y a d'ailleurs pas une seule photo dans ces pages sans que n'apparaisse le drapeau de l'État islamique. C'est ainsi que *Dabiq* publie des photographies de moudjahidin de l'EI, ils paradent avec leur drapeau noir sur des chars ou des véhicules blindés, devant une ou des foules en liesse, en Irak comme en Syrie. *Dabiq* publie aussi des cadavres de civils sunnites qui auraient été massacrés par des

chiites ou de djihadistes tombés lors de combats¹⁰⁶.

Le numéro 3 de *Dabiq*, en langue française donc, s'ouvre sur une photographie atroce, celle du journaliste américano-israélien Steven Sotloff, juste avant qu'il n'ait été décapité, en septembre 2014. La terreur se lit sur son visage. C'est aussi dans l'édition française de *Dabiq* que nous voyons cette photographie : une tête décapitée a été placée en plein milieu de la quatrième marche d'un escalier, au milieu de ruines diverses. Il s'agirait selon Daech d'un « apostat ». Dans *l'Express* (2 octobre 2014), le politologue Asiem El Difraoui explique la stratégie menée : « *L'ultra-violence constitue la marque de fabrique du mouvement* ».

Les mises en scène de décapitation ou d'assassinats en masse, filmés en gros plan, ont pour but de terroriser ses ennemis dans la guerre psychologique. En interne, elles assurent aussi la cohésion du groupe, en montrant qu'il met ses menaces à exécution. Cette brutalité permet de maintenir une pression omniprésente et diffuse. Pour autant, Daech n'a rien inventé. Rappelons ici qu'en son temps, le souverain Mongol Gengis Khan s'amusait à éléver des pyramides de têtes décapitées et toute notre histoire est marquée par des procédés et des crimes qui ont tous eu le même but : semer la terreur¹⁰⁷. Justement, dans une autre photographie, on voit des prisonniers, ils sont debout, terrorisés, le regard hagard. Ils vont être assassinés.

Puis, on voit une quinzaine de djihadistes, puis dans une autre photo, une dizaine d'entre eux. Ils exécutent alors froidement une dizaine d'hommes qui sont à genoux avec la légende suivante : « *Exécution des traîtres Chou'aytât* » (de la Tribu des Chou'aytât). Un rédaction-

nel revient largement sur ce crime afin de tenter de l'expliquer. Selon Dabiq, ces clans (Chou'aytât) auraient accepté de se soumettre à Daech. Ils auraient ensuite rompu leur pacte parce qu'ils s'opposeraient à l'application de la Charia (Loi canonique islamique).

La propagande islamiste, graphisme, couleurs et maquettes

Tous les concepts sont utilisés pour entraîner l'internaute, pour le subjuger et mettre en exergue la prétendue justesse du combat qui doit être livré contre l'Occident. Les graphistes utilisent les images les plus représentatives de ce « combat » : verset(s) du Coran, « combattants » cagoulés, enfants manipulant des armes, drapeaux djihadistes au vent, slogans guerriers et vengeurs. La mitraillette et l'épée sont largement dessinées ou photographiées, sur fond de versets, à côté d'un drapeau. Les couleurs sont vives : le jaune pour symboliser le feu et le combat, le noir qui appuie la couleur du djihadisme, le rouge qui symbolise le sang, le combat, la ténacité et le courage et/ou le vert (couleur de l'Islam), sur fond – ou non – de drapeau djihadiste. Les djihadistes tiennent des fusils, ou des mitraillettes, ils paradent avec leurs armes. Ils brandissent fièrement leurs armes ou tiennent des kalachnikovs. Les autres mains sont tendues ou agrippent fermement des fusils.

Dans d'autres images, des hommes s'appuient sur leurs armes. D'autres bran-

dissent le Coran. Ces images sont très nombreuses, le Coran au premier plan. D'autres images sont encore plus terrifiantes. On aperçoit des ceintures explosives, l'allusion au Djihad n'est pas loin. Ces hommes et ces femmes vont se faire exploser. L'endoctrinement est là, partout. Certains brûlent des drapeaux américains ou israéliens. Les armes ne sont pas loin. On imagine aisément les slogans rageurs, les cris, la colère, la rage destructrice. Les enfants sont photographiés avec des armes, ils apprennent à s'en servir et/ou visent des cibles. Lesquelles ? Les femmes tiennent aussi des armes, elles s'apprêtent à aller au combat, armes à la main. Elles sont aussi déterminées et endoctrinées que les hommes. Et toujours ou pas loin de ces funestes dessins, le cavalier sur sa monture, tenant bravement un sabre, prêt à en découdre avec le Kufr, le mécréant, le blasphémateur. Et partout le slogan : « Djihad », « Djihad ». Les images de guerre et de vengeance sont en marche, elles conquièrent les sites islamistes. Elles appellent à s'engager dans ce combat contre la mécréance, jusqu'à la victoire. Terribles armes de propagande et de mort au service d'une idéologie monstrueuse où les hommes sont ou deviennent de la chair à canon.

En réalité, ces textes s'adressent notamment et principalement à des musulmans ou à des convertis.

C'est pour cette raison que *Dabiq* est truffé de récits multiples souvent décontextualisés, de commentaires farfelus, de versets et/ou de hadiths (traditions relatives aux actes et aux paroles de Mahomet et de ses compagnons, considérées comme des principes de gouvernance personnelle et collective pour les musulmans, que l'on désigne généralement sous le nom de « traditions du Prophète »). Au final, c'est là, la force terrifiante de *Dabiq* pensé et conçu comme un puissant outil de propagande. Leur cible ? Des jeunes ayant grandi avec Internet depuis leur prime enfance¹⁰⁸.

Selon un article de Hasna Hussein, sociologue des médias, Daech privilégie également les blogs, notamment blogger.com, WordPresse, Nasher.me ou JustPaste.it. Instagram sert à poster des photos montrant des combattants. Tumblr est entre autre utilisé par les filles qui échangent sur les difficultés liées au voyage et le mode de vie qu'on leur propose. Outre les blogs, les comptes Twitter¹⁰⁹, les publications de Facebook et la parution de journaux, Daech utilise la musique malgré les interdictions¹¹⁰. Daech a créé sa propre maison de production. Ajnad Media Nasheed diffuse dans plusieurs langues. Voici des extraits de chants publiés par le sociologue Hasna Hussein :

*Avance, avance, avance, avance,
Sans jamais reculer, jamais capituler,*

*Avance, avance, avance, avance,
Guerrier invaincu, l'épée à la
main tue-les !*

*Avancez mes frères
Chacun selon son intuition
Sur le chemin du Djihad
Au paradis, il y a des vierges*

(refrain)

*Le Djihad est aujourd'hui une
obligation
Pas besoin d'attendre des années
Oh musulman ! Soulève toi
Au paradis, il y a des vierges¹¹¹*

Le mythe du salut est au cœur de cette imagerie apocalyptique et cauchemardesque : Daech faisait/fait croire à ceux qui le rejoignent qu'ils peuvent racheter leur conduite passée en devenant djihadistes. Récompense ultime : il promet un accès direct et immédiat au paradis si les recrues acceptent de participer à des attentats suicides. Exemple ? *Flames of war*, un documentaire de propagande de 55 minutes, filmé en HD sur le Net avec un montage agressif, montre un djihadiste qui meurt... le sourire aux lèvres.

Car la véritable révolution numérique pour ces groupes, comme l'explique Rania Makram, chercheuse au Centre des Etudes Politiques et Stratégiques (CEPS)¹¹², est apparue avec les réseaux

sociaux, en 2006. Selon elle, Daech a réussi à moderniser la propagande djihadiste. Le montage de son film intitulé *Le*

Choc des épées IV, avec des prises de vues aériennes, zooms, effets sonores, respecte même les codes du cinéma d'action.

-
- 106.** Voir à ce sujet Marc Knobel, « La propagande apocalyptique de Daech (en français) », *art. cit.*
- 107.** Voir à ce sujet Marc Knobel, « Monsieur le Président de Google, je vous accuse! », *Huffington Post*, 16 janvier 2016.
- 108.** Dounia Bouzar, qui dirigeait le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), expliquait dans un entretien (*Libération*, 14 septembre 2014) que les personnes qui sont endoctrinées par cette propagande ne connaissent pas le Coran et ne parlent pas l'arabe. « *La majorité des candidats sont des convertis. Le phénomène de radicalisation est tellement extrême et rapide qu'ils sont parfois dans une dichotomie étonnante entre manger du porc et partir faire le djihad le lendemain* ». Ce que le politologue Asiem El Difraoui résume en une formule : « *Aujourd'hui, Daech récupère plutôt les rejetons des sociétés occidentales, tels Mohamed Merah ou Mehdi Nemmouche: des jeunes en marge, des petits voyous, des gens largués cherchant un sens à leur vie* ».
- 109.** Une expérimentation menée par Maura Conway et ses collègues du groupe Vol-Pox sur la détection des comptes de Daech porte ses fruits. 722 comptes pro Daech ont été identifiés ainsi que 451 comptes pro-djihadistes hors Daech et 120.000 tweets entre le 1^{er} février et le 7 avril 2017, rapporte Catherine Blaya dans son livre.
- 110.** Catherine Blaya, *Cyberhaine. Les jeunes et la violence sur Internet*, *op. cit.*, pp. 66-67. Voir également les pages 68-69.
- 111.** Catherine Blaya, *Cyberhaine. Les jeunes et la violence sur Internet*, *op. cit.*, pp. 66-67.
- 112.** Entretien réalisé par le quotidien égyptien *Al-Ahram*, 20 août 2014.

La haine et les réseaux sociaux

Depuis quelques années, on peut parler de déferlante antisémite (ou raciste) sur les réseaux sociaux.

On se souvient que sur Twitter, le « hashtag #unbonjuif », avait suscité un nombre record de tweets à caractère antisémite qui témoignaient de la résurgence d'un racisme à l'égard des Juifs particulièrement inquiétant. Ce dérapage avait été dénoncé par plusieurs associations qui avaient assigné Twitter en justice pour contraindre le réseau à lui communiquer, avec l'autorisation du juge, les données permettant d'identifier les auteurs de tweets racistes et antisémites¹¹³. Après des mois de bataille judiciaire, le réseau social américain avait finalement livré « *les données susceptibles de permettre l'identification de certains auteurs* » de tweets antisémites.

Autre exemple : les « *pièges à juifs* », une soi-disant « *plaisanterie* » qui sillonnaient en Belgique (ou ailleurs) les réseaux sociaux. Il s'agit de clichés qui ciblent les juifs. Sur son compte Facebook un internaute avait déposé une image trouvée sur Twitter. Sur ce cliché, on pouvait y voir un four avec deux billets de banque qui représente un... « *Piège à juif* ». Or, sur Twitter, la « *blague du piège à juifs* » est répandue depuis longtemps. On trouve plusieurs clichés similaires, souvent avec un four renfermant des billets, parfois avec une boîte contenant quelques pièces. Plusieurs sont signalés et retirés au fur et à mesure par le réseau social, mais de nouveaux clichés plus ou moins identiques fleurissent aussitôt¹¹⁴. Heureusement, certains twittos et membres de Facebook avaient souligné le mauvais goût de ces sorties ou essayé de faire la « morale » à ceux qui postent de telles choses.

113. En octobre 2012, un rendez-vous téléphonique est organisé entre San Francisco et Paris, avec l'avocat de l'UEJF et de l'association J'ACCUSE, Maître Stéphane Lilti, et le directeur des affaires publiques de Twitter en Europe, basé à Dublin, mais actuellement à San Francisco. Tweeter explique qu'elle a un protocole et qu'elle retirerait éventuellement un contenu sur demande de la police française ET injonction d'un juge américain. Cependant, le microblogging enlève les tweets litigieux, mais refuse de communiquer l'identité des auteurs des tweets. Par ailleurs, Twitter fait encore parler d'elle, avec d'autres tweets sous les mots clés #unbonnoir et, début janvier, #siJetaisNazi. Finalement, l'UEJF et J'ACCUSE puis la LICRA et SOS Racisme assignent en référé le réseau social américain. Lors de la procédure, les demanderesses font savoir que la société de droit américain Twitter ne saurait se soustraire au respect de lois de police et de sûreté applicables à l'activité qu'elle déploie en France : l'exploitation du service de communication qu'elle édite et accessoirement le stockage de messages fournis par les destinataires de ces services. Elles précisent que la plateforme française de Twitter est destinée à SON public exclusivement français, comme en témoignent la langue utilisée et le choix des rubriques. D'autre part, Twitter recourt à des moyens de traitements matériels et immatériels situés sur le territoire français, à savoir sa filiale française, les P.C. des utilisateurs de ses services et les logiciels qui s'y trouvent implantés, permettant et organisant la collecte et le transfert des données. Le 24 janvier 2013, le Tribunal de grande instance de Paris demande au réseau social Twitter de communiquer aux autorités compétentes les données permettant d'identifier les auteurs de tweets antisémites. Par ailleurs, le TGI lui ordonne de mettre en place dans le cadre de la plateforme française du service Twitter un dispositif facilement accessible et visible permettant à toute personne de porter à sa connaissance des contenus illicites tombant sous le coup de l'apologie des crimes contre l'Humanité et de l'incitation à la haine raciale. Reste qu'aujourd'hui Twitter est toujours un mauvais élève, qui tarde à retirer les tweets haineux.

114. <https://www.7sur7.be/7s7/fr/4134/Internet/article/detail/1821747/2014/03/18/Les-pieges-a-juifs-ecoeurants-des-reseaux-sociaux.dhtml>

Twitter, la haine en 140 puis 280 signes

Mais Twitter, c'est aussi cette valse horrible, qui suinte de haine, qui appelle au meurtre, qui blesse durablement, qui fait pleurer et désespérer de l'humanité, qui maudit, qui tue, qui massacre, qui abaisse, qui rabaisse, qui ment, qui détruit, qui atomise, qui... comme ces messages, en 280 caractères à l'acide, des bombes, des balles qui giflent, des mots qui... Qui ?...

« *Sale juif, tu vas crever* », « *ta mère est morte dans les camps, tu vas crever* », « *va te faire foutre sale juif* », « *sale pd* », « *femme, je te viole* », « *j'vais te défoncer sale noir* », « *Nique la France* », « *J'baisserai la France, jusqu'à ce qu'elle m'aime* », « *Tu parles des arméniens de 1915, ils auraient dû tous vous tuer* », « *ça sent le brûlé, il y a un juif à côté de moi* », « *parle français, sale noir* », « ... *ta gueule, sale français de merde, dommage que tu sois pas mort au Bataclan* », « *sale musulman, on va t'égorguer*¹¹⁵... »

En décembre 2018, Amnesty International a dévoilé le résultat d'une étude pour laquelle des volontaires ont vérifié le contenu de 228.000 tweets envoyés à 778 femmes noires, politiciennes ou journalistes... L'ONG a fait une étude avec Element AI, qu'elle présente comme une entreprise fabriquant des logiciels

d'intelligence artificielle. Le projet a réuni 6.500 volontaires qui ont vérifié le contenu de 228.000 tweets envoyés à 778 femmes noires, politiciennes ou journalistes, au Royaume-Uni et aux États-Unis en 2017. A partir des résultats de cette enquête et des calculs d'Element AI, Amnesty a établi qu'1,1 million de messages « problématiques ou abusifs » avaient été envoyés à ces 778 femmes sur douze mois, soit environ un toutes les trente secondes. Avec cette étude, « nous disposons des données pour corroborer ce que les femmes nous disent depuis longtemps : que Twitter est un endroit où le racisme, la misogynie et l'homophobie prospèrent essentiellement sans contrôle », a déploré Milena Marin, responsable de la recherche chez Amnesty, dans un communiqué.

« Nous avons constaté que les femmes de couleur étaient beaucoup plus susceptibles d'être touchées (par ces abus) et que les femmes noires sont ciblées de manière disproportionnée », a-t-elle ajouté. « Les manquements de Twitter à sévir contre ce problème signifient que la plateforme contribue à réduire au silence les voix déjà marginalisées ». Selon l'ONG, les femmes de couleur ont « 34% de risque en plus » d'être mentionnées dans un message abusif ou problématique que les femmes blanches. Ce chiffre monte jusqu'à 84% pour les seules femmes noires. Amnesty demande au réseau social davantage de transparence sur la manière dont il utilise des logiciels « d'apprentissage automatique pour détecter les abus ». Elle rappelle que

les « *contenus abusifs violent les règles de Twitter* ». Sont considérés comme abusifs les tweets incitant à la violence contre des personnes, ou qui les menacent en raison de leur race, leur origine nationale, leur

orientation sexuelle, leur sexe, ou leur appartenance religieuse par exemple. Les tweets problématiques, quant à eux, sont ceux qui présentent un contenu « *hostile ou blessant* », a fortiori s'ils sont répétés¹¹⁶.

115. Marc Knobel, « Twitter, l'amour, la haine... », *Huffington Post*, 5 avril 2016.

116. 20 Minutes avec AFP, « Twitter : Amnesty dénonce « le racisme, la misogynie et l'homophobie » qui prospèrent sur le réseau », 19 décembre 2018.

Le négationnisme sur le Net

Le négationnisme consiste à nier la politique d'extermination de l'Allemagne nazie contre les Juifs d'Europe pendant la Seconde guerre mondiale. Ce discours, né il y a près de soixante-dix ans, nie, non seulement la Shoah, mais aussi l'ampleur des modalités – les chambres à gaz – ainsi que les volontés politiques et matérielles de sa mise en œuvre. Contre les faits établis et les témoignages, qu'il s'agisse de ceux de rescapés ou d'anciens SS, les tenants de ce discours contestent la réalité, sous la forme de pamphlets qui aboutissent tous à la même conclusion : selon eux, la Shoah serait une « invention » montée de toutes pièces par les alliés et les Juifs au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Pour les alliés, cela aurait été une manière de cacher leurs propres crimes et pour le « complot Juif », une façon d'imposer aux Allemands le financement de leur futur État, Israël. Le message des négationnistes du monde entier est au diapason : « *Le mythe de l'Holocauste monté par les milieux sionistes* » ainsi dénoncé prouve, à leurs yeux, que l'Allemagne n'est pas responsable de crimes qu'on lui impute et que le procès de Nuremberg est « *une mascarade judiciaire*¹¹⁷ ». Avatar de l'antisémitisme dont il reprend certains de ses « *mythes fondateurs*¹¹⁸ », le négationnisme est né il y a un peu plus de 50 ans¹¹⁹. Au cours des années 1980 et 1990, foisonnèrent des revues négationnistes et des « affaires » habilement orchestrées,

par des hommes issus de l'extrême droite comme par un courant très actif d'ultra gauche. Le développement de l'histoiregraphie sur le génocide juif, d'une part, et l'interdiction faite – en France notamment – de tenir des propos niant les crimes contre l'humanité, au sens du procès de Nuremberg, ont, semble-t-il alors, stoppé les « faussaires ».

Mais c'était oublier l'inventivité des négationnistes, capables de médiatiser jusque-là leurs déclarations ou leurs actions, à trouver de nouveaux canaux de diffusion. Quand l'outil Internet se développa, au début des années 1990, les négationnistes du monde entier sentirent l'opportunité qui s'offrait à eux. Etre sur Internet, c'est être visible et anonyme à la fois, hors de portée de certaines juridictions¹²⁰. En soi, Internet n'est qu'un mode d'accès à des informations mais il a apporté plusieurs innovations sans commune mesure avec ce qui existait précédemment dont une, majeure, pour les négationnistes : un émetteur peut se situer à n'importe quel endroit du globe pour diffuser ses informations, c'est-à-dire qu'il peut faire héberger dans n'importe quel pays les pages de sites contenant ses informations sans que l'internaute n'ait de difficulté à les lire. Grâce à des moteurs de recherche (Yahoo, Google...) de plus en plus performants, il est possible, en l'espace de quelques fractions de secondes, de se voir proposer les adresses des principaux sites négationnistes dans le monde et d'avoir accès à des contenus très complets d'ouvrages négationnistes

mais aussi antisémites ou/et antisionistes¹²¹. Quelque chose de fondamental a changé depuis que la planète Gutenberg côtoie celle d'Internet : « *Auparavant, lorsque quelqu'un voulait se procurer une publication de ce type, il se rendait*

dans une librairie d'extrême droite (...), constate le politologue Jean-Yves Camus. *Aujourd'hui, toute littérature est devenue accessible chez soi. Le média Internet (...) provoque une démultiplication du message*¹²²»..

La diffusion du négationnisme grâce aux moteurs de recherche

Dans un numéro des *Études du Crif*, l'historien Laurent Duguet¹²³ explique que grâce à des moteurs de recherches (Yahoo, Google...) de plus en plus performants, il est possible, en l'espace de quelques fractions de secondes, de se voir proposer les adresses des principaux sites négationnistes dans le monde et d'avoir accès à des contenus très complets d'ouvrages négationnistes mais aussi antisémites ou/et antisionistes. Des mots-clés suscitent une présence non négligeable, voire majoritaire, de sites négationnistes sur les vingt premières réponses de certains moteurs de recherche. Ces mots-clés entrent dans le cœur du vocabulaire négationniste.

Pour « génocide des juifs », celui qui recherche sur les moteurs google ou yahoo.fr ne verra pas de résultats comprenant des sites négationnistes, tandis que msn.com et search.yahoo.com en proposeront 25%. Là où camp de concentration n'active pas les sites négationnistes, camps d'extermination les attire en grand nombre : ils sont

50% sur msn.com, dont 20% dans les cinq premières réponses, et 35 % sur search.yahoo.com. Ils sont cependant absents de six moteurs des neufs moteurs de recherche étudiés. Les mots qui concernent le thème central des négationnistes confirme la présence de ces sites sur les moteurs de recherche. Ainsi, en est-il de « chambre à gaz » : à l'exception de trois moteurs français qui n'en proposent aucun, les autres moteurs proposent jusqu'à 50% de réponses négationnistes, avec un pic pour msn.com où trois réponses sur les cinq premiers sites proposés concernent des adresses web négationnistes. Avec « chambres à gaz », search.yahoo.com propose 65% de réponses vers des sites négationnistes, dont la totalité des cinq premières réponses.

Pour « Zyklon B », les pourcentages sont faibles mais quatre moteurs proposent un site négationniste parmi les cinq premières réponses. Dès qu'un mot-clé est plus orienté, les sites négationnistes accentuent leur présence. Avec « gazages juifs », sept moteurs de recherche affichent des pourcentages compris entre 10 et 50% de sites négationnistes,

dont la plupart dès les premières propositions. Au terme « savon juif », un sujet de prédilection des négationnistes, les pourcentages oscillent entre 5 et 50%, avec des moteurs comme voila.fr ou google.fr soudain réactifs.

L'antisémitisme est l'une des caractéristiques du négationnisme et le terme pouvoir juif le confirme sur la quasi-totalité des moteurs de recherche.

Pour qui veut s'informer de la production des Rassinier, Faurisson, Garaudy ou surfer sur le site d'Ahmed Rami sans en connaître son adresse Internet, cela ne présente aucune difficulté. Le mot « révisionnisme » propose 60% de réponses de sites négationnistes sur yahoo.com ou 45% sur msn.com. « Rassinier » dirige vers ces sites entre 10 et 55% des réponses, avec une forte présence en haut de page web. A l'exception de deux moteurs de recherche, msn.fr et yahoo.fr, qui ne dirigent vers

aucun site négationniste pour « Faurisson » et « Garaudy », les autres moteurs affichent des pourcentages de propositions vers les sites étudiés variant de 10% à 60%.

Quant à « Ahmed Rami », présenté comme responsable de l'un des tous principaux sites négationnistes dans le monde, quasiment tous les moteurs répondent en proposant entre 10 et 45% de sites négationnistes, et entre 5 et 20% d'adresses négationnistes situées dans les cinq premières réponses. Cette approche par mots-clés possède un avantage : celui de cerner les sites les plus souvent cités par les moteurs de recherche : zundelsite.org, vho.org, aaargh-international.org, codoh.com, radioislam.org, ihr.org... Parmi les réponses, sont souvent proposés des sites, qui sans être négationnistes, sont connus pour leur être proches : israelshamir.net, lesidentitaires.net, altermedia.info...

117. Laurent Duguet, « La haine raciste et antisémite tisse sa toile en toute quiétude sur le Net », *Les Études du CRIF*, n° 13, novembre 2007, 32 pages.

- 118.** Pour l'Historien Pierre Vidal-Naquet, dans *Les Assassins de la mémoire* (Paris, Maspero, 1981), le négationnisme associe l'hypercritique à la fabulation. L'hypercritique – ou la recherche de la preuve – permet de disqualifier tous les témoignages et les documents gênants. Exemple : les témoins juifs sont suspects, les aveux et dépositions des SS à leur procès auraient été extorqués ou dictés par les vainqueurs. Quant aux documents nazis, les négationnistes prennent au sens littéral les expressions du langage codé (ex : « évacuation » qui désigne en réalité « liquidation ») sans tenir compte des informations dont nous disposons sur ce codage. Par ailleurs, les affirmations directes (les discours secrets d'Himmler parlant de « l'extermination du peuple juif », de « tuer » aussi les femmes et les enfants) sont minimisées. Enfin, les lieux et les objets (chambres à gaz et leurs annexes, fours crématoires) perdent leur caractère meurtrier devenant locaux d'épouillage et de désinfection. Reste une incroyable imagination fabulatrice se déployant sans cesse pour attribuer un sens banal aux documents.
- 119.** Valérie Igouinet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, coll. « XX^e siècle », Paris, 2000, 691 pages.
- 120.** Laurent Duguet, *op. cit.*
- 121.** Laurent Duguet, *op. cit.*
- 122.** Jean-Yves Camus, « Les sites contribuent à façonner des communautés imaginaires », *Le Monde*, n° 18 473, 17 juin 2004, p. 12.
- 123.** Laurent Duguet, « La haine raciste et antisémite tisse sa toile en tout quiétude sur le Net », *Les Études du Crif*, numéro 13, novembre 2007, 32 pages.

Sur Facebook ?

Cela fait plusieurs années que des supporters probables et autres fans de Dieudonné M'bala M'bala, notamment, ont investi les réseaux sociaux, en premier lieu Facebook.

Les messages qu'ils déposaient en 2014 par exemple, étaient particulièrement violents. Mais ce sont surtout les messages et vidéos négationnistes qui prennent de l'ampleur. Nous avions mené l'enquête : un vrai petit musée des horreurs.

La page « Quenelle » avait repris un photomontage négationniste. On voyait par exemple Adolf Hitler avec la légende suivante : « *6.000, 600.000, 6 millions. J'en sais rien, moi. C'est l'intention qui compte. Mais vu le nombre en 2014, c'est à se demander si on n'avait pas installé des couveuses.* ». Sur un autre compte, une affiche de film avait été détournée. On voyait encore l'essayiste d'extrême-droite Alain Soral, il porte un casque de soldat américain. Il était écrit : « *Un film de Robert Faurisson. Il faut sauver le soldat Soral avec Dieudonné et Alain Soral. Leur mission : sauver la bête immonde.* ». Là, on affirme que l'on est pour la « *séparation de l'État et de la religion de l'Holocauste* ».

On lisait ceci : « *Malgré toutes ces précautions législatives et "éducatives", des citoyens ont tout de même osé blasphémer cette religion de l'holocauste* ».

gion de l'holocauste en effectuant le geste de la quenelle dans des lieux symboliques (wagons de déportation, camp de Birkenau, mémorial...)¹²⁴ ».

Autre compte, avec une caricature antisémite, on voyait un rabbin se tenant devant l'entrée de Birkenau avec la légende « *Chacun son business...* ». Autre page, autre caricature : un professeur écrit « *Shoah* » au tableau noir. Les élèves réagissent : « *Et mon cul sur la commode* », « *...nanas* », « *Réveille moi à la fin du cours* », « *C'est à Gaza en live* », « *c'est du business* », « *Lire Faurisson pour cela...* ». Dans « *La marche de la quenelle* », on trouvait un lien vers un site antisémite avec la mention : « *Hitler n'est pas mort en 1945* », ainsi qu'un photomontage ridiculisant Anne Frank.

Dans la page intitulée « *Soutien à Noémie Montagne (la compagne de Dieudonné) et Dieudonné* », une vidéo avait été déposée : Ahmadinejad, l'ancien président iranien, y nie la Shoah. Sur « *La marche de la quenelle* », Joe le corbeau, un proche de Dieudonné, défend Vincent Reynouard, un négationniste français, condamné en 2007 à un an de prison par la justice pour contestation de crimes contre l'humanité. Il avait écrit et fait distribuer la brochure « *Holocauste, ce que l'on vous cache* » auprès de musées, de syndicats d'initiative et de mairies d'Alsace¹²⁵.

124. Marc Knobel, « *Antisémitisme et négationnisme sur Facebook : comment lutter contre la haine virtuelle ?* », *Huffington Post*, 12 mai 2014.

125. *Idem.*

Modération chez Facebook ? Les atrocités et le goût du secret

Le Monde du 8 avril 2019¹²⁶ a publié un article très intéressant qui raconte le quotidien ténébreux d'un modérateur chez Facebook. Huit heures par jour, le travail d'un Français consistait à examiner, à la chaîne, les innombrables contenus signalés comme problématiques par les utilisateurs de Facebook.

Pour nettoyer Facebook, raconte *Le Monde*, des contenus interdits sur la plateforme, l'entreprise fait appel à des milliers de petites mains comme Arthur, chargées de supprimer ou de laisser en ligne les posts signalés. Le tout, dans des centres dispersés aux quatre coins du globe et gérés par des sous-traitants. Ces centres, combien sont-ils ? Où se situent-ils ? Combien de modérateurs arbitrent-ils ? Facebook refuse, depuis toujours, de dévoiler ces informations. L'entreprise entoure ses équipes de modération d'un grand secret – pour les protéger, justifie-t-elle. Et le modérateur d'expliquer son quotidien :

« Tu passes une journée à être immergé de merde, du pire d'Internet. Tu vois des images d'animaux qui se bouffent entre eux, tu enchaînes avec des scènes de sexe, des gens qui se pendent... C'est les sept péchés capitaux que tu es forcé à regarder toute la journée ».

« L'essentiel de ce que j'avais à modérer à l'époque, c'était des pénis, j'en avais trop marre », se souvient Léa. Assignée à ce que Facebook appelle le « marché » francophone, elle a aussi vu passer énormément de contenus racistes. « Ça a explosé après les attentats de 2015. On a laissé passer des tas de contenus ignobles qui ne violaient pas les règles d'utilisation de Facebook, comme "la France aux Français", "il faut tous les mettre dehors"... A force, on se dit "merde, c'est ça l'humanité?" » Arthur évoque, en plus du racisme, beaucoup de cas de harcèlement ou de suicide. Mais les modérateurs français rencontrés sont tous d'accord sur un point : malgré la violence de ce qu'ils ont pu voir, leur « marché » était loin d'être le pire. « Dans le centre où je travaillais, à Berlin, il y avait beaucoup de Syriens qui fuyaient la guerre, se souvient Léa. Ils s'occupaient du marché arabe, et eux, ils devaient regarder des décapitations à longueur de journée. Beaucoup sont atteints psychologiquement, à terme¹²⁷ ».

Ceci étant et malgré les difficultés, Facebook a supprimé de nombreux comptes ces dernières années, notamment ceux d'*Égalité et réconciliation*, d'Alain Soral ou du militant antisémite fanatique, Boris Le Lay. Plus récemment, Cette campagne de suppression de comptes chez Facebook fait suite à l'attaque terroriste menée à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, où un sympathisant de l'extrême droite a tué 50 personnes dans deux mosquées.

126. Morgane Tual, « Meurtres, pornographie, racisme... Dans la peau d'un modérateur de Facebook », *Le Monde*, 8 avril 2019.

127. *Idem*.

Mais, qui est Boris Le Lay ?

Selon les informations du quotidien *Le Monde*, l'administrateur du site Internet antisémite, raciste, homophobe et particulièrement ordurier dit *DemocratieParticipative.biz* pourrait être Boris Le Lay, figure de l'extrême droite déjà condamnée en justice.

Toujours selon le quotidien du soir, Le Lay est loin d'être un inconnu pour les services de police. Il a de nombreux antécédents judiciaires pour « diffamation », « apologie de crime », ou « injure », et a été plusieurs fois condamné, entre 2011 et février 2018. Son parcours militant est aussi éloquent. D'abord engagé dans un groupuscule indépendantiste breton proche de l'ultradroite identitaire, Adsav (Renaissance), il fonde, en 2006, l'association Breizh-Israël qui a pour objet « la promotion des liens entre l'Etat d'Israël, la communauté juive mondiale et les Bretons ». Il bascule plus tard dans l'antisémitisme en rencontrant le militant nationaliste Hervé Ryssen. Il s'occupera aussi un temps « des relations avec l'Europe » du Mouvement des damnés de l'impé-

rialisme du très controversé Franco-Béninois Kemi Seba. Aujourd'hui, la justice bute toutefois sur la fuite au Japon de Boris Le Lay, affirme *Le Monde*. Malgré les treize mandats de recherche et la fiche « S » dont il fait l'objet pour son appartenance à la mouvance d'extrême droite radicale, impossible jusqu'à présent d'obtenir son extradition¹²⁸.

Le 27 novembre 2018, le tribunal de grande instance de Paris ordonne aux fournisseurs d'accès de bloquer l'accès au site de *DemocratieParticipative.biz* sur le territoire français dans les quinze jours du jugement sous peine d'astreinte de 10.000 euros par jour de retard dans l'application de la mesure. L'intéressé a réagi en changeant le nom du site, mais la DILCRAH est parvenue à obtenir en référé des décisions non contradictoires contraignant les fournisseurs d'accès internet à empêcher l'accès à ces nouveaux sites. En outre, selon Frédéric Potier, délégué interministériel de la DILCRAH, le déréférencement Google rend également l'accès au site plus difficile¹²⁹.

^{128.} Martin Untersinger et Elise Vincent, « La justice tente de bloquer l'un des principaux sites de la «fachosphère» », *Le Monde*, 18 octobre 2018.

^{129.} Hakima Bounemoura, « Pourquoi n'arrive-t-on pas à bloquer définitivement «Démocratie participative», l'un des sites les plus influents de la fachosphère ? », *20 Minutes*, 22 janvier 2019.

Le réseau russe VK et la haine

C'est une caricature. Un enfant porte une kipa. Sur sa tempe, un pistolet est braqué. Il est écrit « *Les Juifs dehors !* ». C'est une autre caricature. Cette fois, un vieillard avec l'étoile jaune est accroupi devant une fosse. Un soldat allemand tire. On peut lire « *Légalisez l'exécution des Juifs !* » C'est une troisième caricature. Un homme cogne la tête d'un Juif avec une batte de baseball, etc. A côté, les commentaires se multiplient. Ils en rient. Mais où sommes-nous donc ? Sur le réseau russe VK, l'équivalent de Facebook. Des militants de l'ultra-droite française ou francophone utilisent VK pour ouvrir des comptes qu'ils alimentent de contenus antisémites, racistes ou homophobes. Ils sont fanatisés, endoctrinés. Certains réseaux sociaux dont VK font penser à des fosses à purin.

Malheureusement, certains pensent à tort qu'il ne faut plus craindre l'extrême droite ou l'ultra-droite. Vraiment ? Jean-

Pierre B. comptait poignarder Emmanuel Macron à l'aide d'un couteau en céramique lors des cérémonies du 11 novembre 2018 prévues à Charleville-Mézières. Six personnes sont interpellées. En juin 2018, les services antiterroristes français interpellent dix personnes liées à l'ultra-droite. Les suspects avaient un projet de passage à l'acte violent aux contours mal définis, ciblant des personnes de confession musulmane. En novembre 2017, un mystérieux « Commando de défense du peuple et de la patrie française » déclare son admiration pour le néonazi Anders Behring Breivik, auteur de la tuerie de l'île d'Utoya (Norvège) qui avait coûté la vie à 77 personnes en 2011. Le groupe fait également part de son intention de passer à l'acte. En octobre 2017, un autre groupe d'ultra-droite projetait des « *actions violentes* » contre des politiques ou des mosquées. L'enquête a montré que l'organisation prévoyait des achats d'armes et d'effectuer des entraînements paramilitaires. Certains d'entre eux s'étaient déjà entraînés aux tirs¹³⁰.

130. Voir à ce sujet Marc Knobel, « Depuis 2000, l'antisémitisme est un phénomène particulièrement inquiétant », *Trop Libre*, 1^{er} février 2019.

Les (autres) sites d'extrême droite

Les sites Internet d'extrême droite pullulent sur la Toile. Ils s'illustrent par un antisémitisme outrancier. En quelques clics ou en effectuant une recherche à base de mots-clés, nous tombons assez facilement sur des blogs ou des sites affichant des contenus xénophobes.

Les textes publiés répondent à une logique implacable. Ils s'adressent à des militants ou des gens désillusionnés par la politique et le système, c'est évident. Il s'agit alors d'animer leur militarisme, de l'affirmer ou de l'encourager. Il s'agit aussi de briser les tabous, de les conforter dans leurs choix idéologiques. Ces sites ne sont pas de simples défouloirs. Ils poursuivent un objectif politique. Pour la France, *Le Monde* du 4 juillet 2011 a mené un très intéressant travail cartographique de l'ensemble de la blogosphère politique en 2011¹³¹. Or, en 2007, la proportion de blogs se rattachant à la famille de l'extrême droite dans la blogosphère politique avait été évaluée à 4,4%. En 2011, elle s'élève désormais à 12,5%, soit 132 sites sur un total de 1.052. Internet est effectivement devenu l'un des terrains de jeu privilégiés des droites extrêmes. Celles-ci ont très vite investi ce nouveau média pour en faire ce

qu'elles appellent un « *outil de ré-information* » et contourner « *la pensée unique* »¹³².

Un autre site, transeuropeextremes.com, a répertorié pour la France 377 sites et blogs à tendance ultra-droite et les a classés par familles : les identitaires, la droite nationale, les traditionalistes, l'entourage du FN, les tendances réactionnaires. Bref, tous les courants de l'extrême droite y sont représentés, sans toutefois de véritable unité idéologique. On peut identifier : un courant « *identitaire qui s'oppose au métissage et se positionne violemment contre l'islam. Il a pour horizon une grande Europe des "patries charnelle" qui se résume in fine à une Europe-continent blanc* ; *D'autres sites représentent le courant "nationaliste révolutionnaire* » (NR).

Ils sont à la fois nationalistes, anticapitalistes, anticomunistes, anti-américains et très violemment antisionistes et antisémites. Enfin, il y a des blogs et sites catholiques, qui ne sont pas nombreux. Certains sont très influents à l'extrême droite, même s'ils ne partagent pas tous la même idéologie, comme *Génération identitaire*¹³³ ou *F. de souche*¹³⁴. Si le socle commun est d'être hostile à Vatican II, de faire profession d'homophobie, de s'opposer à l'avortement, à l'euthanasie et à la République, certains versent clairement dans un antisémitisme virulent¹³⁵.

131. Abel Mestre et Caroline Monnot, « Les familles de l'extrême droite sur le Net », *Le Monde*, 4 juillet 2011.

132. Marc Knobel, « L'expression de l'antisémitisme sur Internet », *Trop Libre*, 5 avril 2016.
133. Génération identitaire est la section jeunesse du mouvement des Identitaires, fondée en 2012 et largement répandue dans toute l'Europe. En avril 2019, l'exécutif dit étudier une dissolution de ce mouvement. Le groupe Génération identitaire s'est fait connaître par plusieurs actions choc notamment celles menées dans le col de l'Echelle non loin de Briançon (Hautes-Alpes) au printemps 2018, visant à empêcher, ou à dénoncer, l'entrée en France de migrants par la frontière alpine. Quatre personnes ont été arrêtées dans cette affaire pour « immixtion dans une fonction publique ». Le nom de Génération identitaire était revenu sur le devant de la scène en marge de la tuerie de Christchurch perpétrée par Brenton Tarrant. Celui qui a abattu 50 personnes le 15 mars dernier – et qui a passé plusieurs semaines en France en 2017 – avait versé un don de 1.500 euros à la branche autrichienne du mouvement. Certains membres de cette branche autrichienne, dont son dirigeant, avaient participé aux opérations au col de l'Echelle. Voir à ce sujet *France Soir*, « Avant la tuerie Christchurch, le don de Brenton Tarrant aux identitaires », 27 mars 2019.
134. Sur le site de *F. de souche*, voir Laurent David Samama, « Les méthodes du site Fdesouche décryptées », *La règle du jeu*, 16 juillet 2011. Voir surtout Dominique Albertini et David Doucet, *La Fachosphère*, Paris, Flammarion enquête, 2016, 315 p.
135. *Idem*.

Le FN et Internet

Dans les années 80 déjà, le Front national décline sous tous les formats la parole de Jean-Marie Le Pen, avec la fête des Bleu-Blanc-Rouge. En décembre 1985, le FN est le premier mouvement à se doter d'un service minitel : 3615 Nation, 3615 FN, 3615 LePen. En décembre 1990, le FN est le premier parti à utiliser la téléphonie (ce que l'on appelle une boîte vocale), avec Radio et Le Pen infos. En avril 1996, le FN devient le premier parti politique à utiliser l'Internet. Au Printemps 1996, le premier site Internet du FN est lancé, mais dans l'urgence (www.front-nat.fr), avec un petit décor et un drapeau tricolore. Il faut bien mesurer que nous ne sommes qu'au tout début de l'utilisation d'Internet par le grand public et qu'en l'état, les choses étaient plutôt archaïques. Ce qui explique l'amateurisme des débuts.

Après la scission du FN (avec Mégret) le FN continue de s'en remettre au Web, parce que beaucoup de responsables politiques et de dirigeants ont quitté le parti. Le FN a acquis une certaine expérience en ce domaine. Mais c'est la campagne présidentielle de 2002 qui va permettre au FN d'utiliser ses outils numériques. C'est pour cela qu'il se lance dans la vidéo avec Lepen.tv. De quoi s'agit-il ? Chaque semaine, une vidéo est diffusée. Du-

rant la campagne présidentielle, chaque jour, le FN revendique quelque 60.000 connexions quotidiennes¹³⁶. En 2004, la professionnalisation des moyens de communication est (presque) effective, avec la création d'un pôle de communication. En 2005, le FN innove encore avec le « journal de bord de Jean-Marie Le Pen », rdv incontournable des militants frontistes, sorte de JT. 2007, voit la création de lepen2007.fr. Plus tard, Marine Le Pen a un blog intime intitulé Carnets d'espérance, alimentés de récits à la première personne. En vérité, Marine Le Pen dit ouvrir ce blog pour se détourner du « rythme imposé par les médias » et parce qu'elle souhaite s'adresser sans détours aux Français. Des photos très personnelles de la présidente du FN ont été postées. Par ailleurs, elle disposait (depuis 2015) d'un compte twitter tenu sous pseudonyme sous le nom de « Anne Lalanne¹³⁷ ».

Nous voyons donc, avec les exemples suivants, que le Front National eut très vite conscience des enjeux que représente l'importante force de frappe en terme de communication politique du Net. Il a été non seulement le premier parti politique à en exploiter toutes les ressources, mais il conserve une grande avance dans ce domaine, encore aujourd'hui.

136. Voir à ce sujet Dominique Albertini et David Doucet, *La Fachosphère*, op. cit.

137. *Idem*.

Théories du complot ?

L'histoire universelle, note Pierre-André Taguieff, est remplie de complots réels, qui ont abouti ou échoué. Mais elle est aussi pleine de complots fictifs ou imaginaires attribués à des minorités actives (francs-maçons, jésuites, Juifs, lobbies...) ou aux autorités et administrations en place (gouvernements, services secrets, etc.). Et de nos jours ? Le présent est difficile et l'avenir est incertain ou inquiétant. C'est ainsi que les peurs innombrables qui agitent nos sociétés sont à l'origine de toutes sortes d'interprétations. Elles décrivent les événements les plus douloureux comme étant l'œuvre d'individus mystérieux et puissants, agissant dans le plus grand secret. Ces analyses, fausses et délirantes évidemment, fondent ce que l'on appelle les « théories du complot » et finissent par constituer ce que Pierre-André Taguieff décrit comme « *un simulacre de science sociale*¹³⁸ ».

Et sur le net ? La théorie du complot est diffuse et incontrôlable. Internet lui donne les moyens d'une diffusion inédite. « *Un jeune sur cinq adhère à la théorie du complot* », s'était d'ailleurs alarmée, en janvier 2015, la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, après l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Il est vrai que les élèves sont particulièrement vulnérables aux théories du complot. Lorsque l'on arrive à l'âge adolescent, on a tendance à vouloir se rebeller¹³⁹. Et, selon Rudy Reichstadt, le directeur de Conspiracy Watch, nous assistons à une déferlante sur Internet, avec une croissance très nette de sites développant des « thèses » (ou théories) conspirationnistes, alors qu'auparavant, elles avaient une diffusion confidentielle. Une enquête de l'IFOP¹⁴⁰ montre que les moins de 35 ans sont deux fois plus nombreux à croire la rhétorique conspirationniste que le reste de la population (un jeune sur cinq).

138. Voir à ce sujet : Pierre-André Taguieff, *Court traité de complotologie*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, 2013, 440 pages.

- 139.** Comment lutter contre les théories du complot ? Sophie Mazet ne devait enseigner que l'anglais au lycée de Saint-Ouen. Mais elle s'est aperçue que ce dont manquaient le plus ses élèves s'appelait l'« Esprit critique », face à l'image, la religion ou Internet. Depuis, à la fin des cours, le lycée se transforme en ruche pour son « atelier d'auto-défense intellectuelle ». Un concept destiné à muscler leur envie de lire, d'argumenter et de se confronter aux Intellectuels qui défilent volontiers dans leur classe. Et là rien n'est tabou. On y parle racisme, antisémitisme, homophobie, genre, islamisme, laïcité. En septembre 2015, elle publie chez Robert Laffont une synthèse de ses cours, intitulée *Manuel d'autodéfense intellectuelle*. Autre exemple : Ronan Cherel est professeur d'histoire-géographie. Avec ses élèves de 4^e de collège, il a créé un journal, *Mediaparks*, pour en parler (*L'obs*, 2 février 2016). Selon ce professeur, cette manière de faire a plusieurs avantages : elle permet de reconnecter les élèves à leur société, car ils vont au contact d'élus locaux, de professionnels en tous genres qui vont les aider à écrire leurs articles. Ils découvrent ainsi les vraies injustices de leur société et se trouvent des combats plus proches de leurs considérations, plus démocratiques. Devenir des journalistes permet également de les responsabiliser : ils doivent être fiables et responsables de leur sujet car ils ont un devoir d'information éthique. Ils apprennent à vérifier leurs sources et à parler avec neutralité, ce qui leur permet d'apprendre à se (re)construire des convictions sur des raisonnements journalistiques et historiques. Le fait de vraiment donner la parole aux adolescents permet également à l'équipe pédagogique d'établir un diagnostic : qui a des convictions conspirationnistes et qu'est-ce qui séduit là-dedans ?
- 140.** Sondage de janvier 2018 mené en collaboration avec le Centre Jean Jaurès et l'Observatoire du conspirationnisme.

CONCLUSION

Le racisme et l'antisémitisme sont-ils des opinions ?

C'est plus particulièrement aux États-Unis, où l'on a une conception très large de la liberté d'expression, que l'on voit dans la réglementation des propos racistes une violation du droit constitutionnel à la liberté d'expression. La régulation – même moralement justifiée – est toujours mal vécue. Les internautes américains partent même du principe que si un discours de haine a heurté, c'est à celui qui est heurté de trouver un meilleur discours. L'accent doit donc être mis sur les méthodes dites « volontaires », comme la responsabilisation individuelle, grâce à l'éducation, et celle des collectivités, qu'elles soient étatiques ou non, par l'élaboration de codes de conduite aux niveaux nationaux ou internationaux. L'Amérique puritaine, en revanche, est indisposée par les clubs ou forums aux intérêts plus charnels. La liberté d'expression est également un droit constitutionnel dans de nombreux pays. Néanmoins, les instances judiciaires les plus élevées de nombreux pays européens estiment que les dispositions interdisant l'incitation à la haine raciale et à la diffusion de propos racistes constituent des restrictions raisonnables et nécessaires au droit à la liberté de parole¹⁴¹.

S'inquiétant déjà en 1996 (et par la suite) de la résurgence du racisme (et de l'antisémitisme) lié au contexte social et économique, l'Organisation des Nations unies a constaté que cette réurgence coïncidait avec les progrès massifs des techniques de la diffusion de la propagande raciste et xénophobe dans le monde. Elle s'est ainsi interrogée sur le rôle joué par le « réseau des réseaux informatiques ». Cette préoccupation des institutions onusiennes devant l'usage d'Internet comme instrument de propagation de la haine raciale apparaît dans un grand nombre de textes et de travaux préparatoires réalisés en vue de la Conférence mondiale sur le racisme. Accusée parfois d'immobilisme dans d'autres domaines, l'Organisation internationale a réagi avec rapidité à la montée du racisme sur le Net Internet, illustrant par là l'importance qu'elle accorde, depuis sa fondation, à la lutte contre la discrimination raciale. Enfin, lors d'un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 5 novembre 2012, le rapporteur spécial a constaté l'augmentation du racisme sur internet au niveau mondial, avant d'appeler les gouvernements et les entreprises privées à redoubler d'efforts. « *Le nombre d'incidents impliquant des violences et des crimes à caractère raciste perpétrés sous l'influence d'une propagande incitant à*

la haine sur Internet est en hausse, malgré l'adoption de mesures positives », s'inquiète Mutuma Ruteere, qui juge « *cruciale la participation des prestataires de services sur Internet et d'autres acteurs pertinents des milieux industriels* ».

Que dit la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales ? Elle prévoit expressément à son article 4 le recours à la répression pénale contre le racisme (et l'antisémitisme). Les États-Unis ont accepté d'adhérer récemment à ladite Convention à la condition expresse qu'on l'autorise à formuler une réserve sur cet article. Les États-Unis ont rappelé à cette occasion qu'ils sont attachés à la liberté d'expression, celle-ci étant garantie par le premier amendement de la Constitution américaine. Cependant, nombreux sont les États qui regrettent à l'heure actuelle la formulation d'une telle réserve par le pays le plus puissant de la planète. Cette approche a des conséquences directes sur le type de moyens envisagés pour lutter contre les dérives racistes sur Internet. Puisque les États-Unis refusent, au nom de la liberté d'expression, l'immixtion des pouvoirs publics – judiciaires, législatifs ou policiers – très logiquement, telle fut la position défendue par ce pays tout au long du séminaire qui s'est tenu à Genève en novembre 1997.

Or, les restrictions à la liberté d'expression peuvent être considérées comme légitimes pour lutter contre le racisme, non seulement sur la base de la Conven-

tion Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales (articles 4 et 1 notamment) et selon la jurisprudence établie par le CERD mais en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Bien plus, concernant l'article 4 de la CIDR, on insiste aujourd'hui sur l'application effective de celui-ci. L'article 4a est en effet particulièrement clair à ce sujet : la diffusion active de propagande raciste est punissable pénallement. Et de rappeler, à propos des libertés en général, que « *celles-ci ne pourront en aucun cas s'exercer aux dépens des droits d'autrui reconnus par l'ONU dans l'ensemble de ses instruments internationaux et en particulier au chapitre i de la Charte de l'ONU et à l'article 30 de la Déclaration universelle* ».

Il ressort ainsi clairement de cette disposition que « *la liberté d'expression ne peut être utilisée pour promouvoir le non-respect des droits de l'homme* ». Si l'on se réfère à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les dispositions existantes s'appliquent aussi aux nouveaux médias. Si le droit à la liberté vaut pour Internet, les restrictions à celle-ci s'appliquent également. Internet n'étant qu'un instrument et non un but en soi, il ne peut être tenu pour affranchi des lois nationales et internationales¹⁴².

...

Au final, le Net n'a certes pas inventé la propagande. Le Net n'est certes pour rien dans la création de ces mouvements et leur développement et le développement de la haine. D'autres paramètres permettent d'expliquer ce que sont ces mouvements, les stratégies élaborées, les liens qu'ils entretiennent entre eux et l'impact qu'ils peuvent avoir. Le Net se présente simplement à vous, à moi.

Et les extrémistes savent l'utiliser et tentent ainsi de répandre leur propagande. Évidemment, on ne tombe pas automatiquement sur les pages de Stormfront ou du Ku Klux Klan, ou des islamistes. Il faut vouloir les trouver, à moins que vous ne tombiez sur des sites trop souvent et facilement référencés dans les moteurs de recherche. C'est le problème, le référencement systématique.

L'autre problème découlant de source, l'absence de modération ou de régulation et l'irresponsabilité des grandes plateformes, quelquefois plus soucieuses de faire de l'argent que de réguler.

Professeure en sciences de l'éducation et présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école, Catherine Blaya a piloté une enquête sur la propagande et la violence en ligne, afin de mieux comprendre leurs effets sur les jeunes. Plusieurs travaux ont montré que les jeunes y étaient de plus en plus exposés. Le rapport européen « Net Child Go

Mobile¹⁴³ » pointe une forte augmentation de toute une série de pratiques entre 2010 et 2014 : insulte ou harcèlement en ligne, exposition à des images violentes, à des messages haineux ou discriminatoires. Une autre étude finlandaise a récemment révélé que 67% des internautes avaient été exposés à des contenus haineux en ligne, liés au physique, à l'identité sexuelle, à la religion ou encore la couleur de peau¹⁴⁴ ? Selon Catherine Blaya, son enquête menée auprès d'un échantillon de 1889 jeunes, permet de mesurer l'importance du phénomène. Près d'un répondant sur sept (14,3%) déclare avoir été victime de cyberhaine et quatre sur cent, agressés plusieurs fois. Le moyen le plus utilisé est le SMS sur téléphone portable (11,6%), suivent les messages via les médias sociaux (9,6%), Facebook et Twitter. Toutes ces considérations et questions se posaient-elles dans les années 80, avant que le Net n'envahisse nos foyers¹⁴⁵ ?

Il n'en reste pas moins qu'avec le Net, la haine s'est « démocratisée ». Dans *Le Point* du 2 février 2017, le journaliste algérien Kamel Daoud résume la situation : « *L'effet poubelle, l'anonymat, la gratuité de l'espace, l'achronie et l'utopie y permettent de tout dire et de tout attaquer* ». Cette propagande haineuse est donc accessible au plus grand nombre d'un seul et unique clic.

Et c'est bien là, la nouveauté.

Ultime question... Si Joseph Goebbels,

le ministre de la propagande du III^e Reich, avait eu entre ses mains Internet et les réseaux sociaux, que n'en aurait-il pas fait ?

-
- 141.** C'est le cas notamment du rapport de Maurice Glélé-Ahanhanzo, du 15 janvier 1999 (E/CN.4/1999/15) ou du rapport du groupe de travail de session à composition non limité chargé d'étudier et de formuler des propositions pour ladite Conférence (cf., ch. 51, p. 12 et ch. 77 et 81a, p. 17 de E/CN.4 1999/16)...
- 142.** Voir à ce sujet : Marc Knobel, *L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web*, op. cit.
- 143.** <http://netchildrengocomobile.eu/>
- 144.** Propos recueillis par Fabien Trécourt, *Le Journal du CNRS*, 17 novembre 2016.
- 145.** A la question de savoir comment lutter contre les appels à la violence en ligne, Catherine Blaya répond : « *On ne peut pas les prendre à la légère. Les campagnes de propagande sont extraordinairement bien organisées, comme l'a notamment montré l'essai "Viral Hate : Containing Its Spread on the Internet", de Foxman et Wolf. Ou encore celui de Marc Knobel, "L'Internet de la haine". Elles ciblent les jeunes via de multiples plateformes – blogs, forums, réseaux sociaux... – et savent s'adapter à leurs codes, en reprenant leur façon de parler ou en s'appuyant sur leurs références culturelles. Nous avons par exemple constaté que des officines militantes créent ou utilisent des groupes de musique pour véhiculer une idéologie raciste* ».

NOTES DU LECTEUR

NOTES DU LECTEUR

NOTES DU LECTEUR

70 ans du Crif

1944-2014 : Recueil de textes
Hors-série > janvier 2014
• 116 pages

Gérard Fellous

La Laïcité française :
l'attachement du judaïsme
N°28 > mars 2014
• 40 pages

Nathalie Szerman

Le Printemps arabe à l'épreuve
de l'antisémitisme : y a-t-il un avant
et un après ?
N°29 > mai 2014
• 36 pages

Jacques Tarnéro

Antisémitisme / Antisionisme
Mots, masques, sens, stratégie,
acteurs, histoire
N°30 > juin 2014
• 48 pages

Sandrine Szwarc

Intellectuels juifs et chrétiens en
dialogue
N°31 > octobre 2014
• 32 pages

Gérard Fellous

L'État Islamique (DAECH),
cancer d'un monde arabo-
musulman en recomposition
N°32 > novembre 2014
• 52 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le Messianisme comme réponse à
l'antisémitisme
N°33 > décembre 2014
• 40 pages

Valérie Igouinet

Le négationnisme : histoire d'une
idéologie antisémite (1945 - 2014)
N° 34 > février 2015
• 32 pages

Maxime Perez

L'opération « Bordure protectrice » à
Gaza : Journal d'une guerre de
100 jours
N° 35 > mai 2015
• 44 pages

Anne Quinchon-Caudal

Vers une Internationale blonde
Le racisme supra-national en
Europe et aux États-Unis dans la
première moitié du XX^e siècle
N° 36 > juillet 2015
• 40 pages

Pierre-André Taguieff

La vague complotiste
contemporaine : un défi majeur
N° 37 > septembre 2015
• 40 pages

Johann Chapoutot

Le « Droit » nazi, une arme contre
les Juifs
N° 38 > octobre 2015
• 52 pages

Valérie Igouinet & Stéphane

Wahnich
FN : une duperie politique
N° 39 > novembre 2015
• 56 pages

Jacques Tarnéro

Migrations contemporaines du récit
sur le «signe juif»
Entre fascination, admiration,
comdation. Une question
irrecevable
N° 40 > mars 2016
• 56 pages

Sandrine Szwarc

La culture (juive)
a-t-elle un avenir en France ?
N° 41 > juin 2016
• 64 pages

Eric Keslasy

Comprendre
la guerre des mémoires
N° 42 > octobre 2016
• 46 pages

Jean-Philippe Moinet

L'identité nationale,
c'est la république !
Les cinq piliers républicains
qui font le socle, à consolider,
de l'identité française.
N° 43 > janvier 2017
• 48 pages

Nathalie Szerman

Retour sur les principes guerriers
fondamentaux du Hamas et leur
transmission par le biais de la
chaîne télévisée Al-Aqsa
N° 44 > mars 2017
• 44 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le dialogue de malraux avec le
peuple juif, « parrain de l'Europe »
N° 45 > juillet 2017
• 44 pages

Salomon Malka et Victor Malka

« L'exception marocaine ? »
N° 46 > octobre 2017
• 52 pages

Anne Le Diberder

À la conquête de la modernité
les peintres juifs à Paris
N° 47 > janvier 2018
• 40 pages

Annick Duraffour

et Pierre-André Taguieff
Céline contre les juifs ou l'école de la
haine
N° 48 > mars 2018
• 60 pages

Georges-Elia Sarfati

Les nouveaux défis
de la République Française :
Sur quelques enjeux du discours du
Président Emmanuel Macron lors de la
Commémoration de la Rafle du
Vel' d'Hiv (17 Juillet 2017).
N°49 > juillet 2018
• 36 pages

Johann Chapoutot

Le sang et la science
L'organisation ahnenerbe
(`héritage des ancêtres`),
les «germans» et les juifs (1935-1945)
N°50 > Novembre 2018
• 40 pages

Anastasio Karababas

Sur les traces des juifs
de grèce
N°51 > décembre 2018
• 52 pages

Laurent Joly

Vichy, les nazis et
La persécution des juifs
N°52 > février 2019
• 58 pages

Iannis Roder

La fin d'une illusion
pour une approche renouvelée
de l'enseignement de l'histoire de la
shoah
N°53 > mars 2019
• 36 pages

LES ÉTUDES DU CRIF

Imprimé en Juin 2019 / ISSN 1762-360 X

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc Knobel

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Pierre Allali

Yonathan Arfi

Georges Bensoussan

Yves Chevalier

Roger Cukierman

Patrick Desbois

Robert Ejnes

Antoine Guggenheim

Mireille Hadas-Lebel

Francis Kalifat

Serge Klarsfeld

Joël Kotek

Éric Marty

Jean-Philippe Moinet

Richard Prasquier

Dominique Reynié

Michaël de Saint-Chéron

Georges-Elia Sarfati

Pierre-André Taguieff

Jacques Tarnéro

Yves Ternon

CONCEPTION & ICONOGRAPHIE

Yellowweb

CONSEILLER JURIDIQUE

Maître Pascal Markowicz

COORDINATION

Yoar Level

CORRECTRICE

Myriam Ruszniewski

IMPRESSION

FG Print

CRÉDIT PHOTO

Photographie de couverture : Pixabay.com

EN PARTENARIAT AVEC

Le Collège des Bernardins

Fondation pour l'Innovation Politique - Fondapol

Le Cercle de la Licra - Réfléchir les droits de l'Homme

La Revue Civique

**«Vidal Sassoon International Center for the Study of
Antisemitism» de l'Université hébraïque de Jérusalem**

ET AVEC LE SOUTIEN DE

• La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Crif

Conseil représentatif
des institutions juives de France

POUR TOUTE CORRESPONDANCE

39 rue Broca 75005 Paris

tél : 01 42 17 11 11

site web : www.crif.org

email : infocrif@crif.org

**Juin 2019
Prix : 10 €**